

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 189 – JANVIER - FÉVRIER - MARS 2026

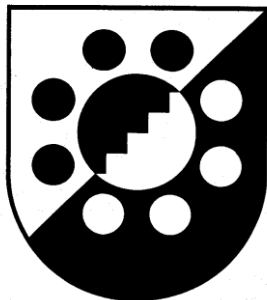
Dans ce numéro 189

Édito : Rigueur généalogique et instabilité archivistique
Les Icaunaises ayant reçu la Légion d'honneur [n°7]
Les Icaunaises à qui on a refusé la Légion d'honneur
Les archives en ligne par le biais de *FranceConnect*
Un cousin éloigné très célèbre de Corinne Knockaert
3 visites guidées de Sens avec des yeux d'historien
Nouvelle grille tarifaire de nos ouvrages sur Lulu.com
Les huit formules d'adhésion à la SGY pour 2026



Bulletin de la SOCIÉTÉ
GÉNÉALOGIQUE
DE L'YONNE

Supplément icaunais S.G.Y. de la revue
bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*



Pour participer à notre campagne de relevés exhaustifs des mariages de l'Yonne (création de nouvelles tables de 1793 à environ 1922, ou bien ajout des permaliens sur des tables déjà terminées), il suffit de s'inscrire auprès de madame Sylvie Lajon (sens.sgy@gmail.com).

C'est ainsi qu'ensemble nous graverons le temps

NOUVELLES TABLES S.G.Y. : Commandes à adresser à Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY-LE-PETIT.
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « SGY » ou « Société généalogique de l'Yonne ».
Frais de livraison à ajouter à toute commande :

Commande jusqu'à	15 €	40 €	60 €	80 €	160 €	> 160 €
Envoi simple	4,50 €	6,00 €	8,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €

Table des naissances
Aucune

Tables des mariages

Bassou **	1793-1937	18€
Bonnard	1793-1937	14€
Brion **	1793-1937	20€
Charmoy	1793-1937	16€

Table des décès
Aucune

Tables des mariages

Chichery	1793-1937	16€
Epineau-les-Voves	1793-1937	16€
Villevallier **	1793-1937	16€

** Table reprise et complétée, avec ajout des contrats cités (depuis 1850) dans les actes de mariage.

NB : Les adhérents peuvent retrancher 4 euros par table aux prix indiqués. Les adhérents bénévoles peuvent retrancher 4 euros par table et diviser le reste par deux. Ces réductions de tarif ne concernent que les tables de mariages ; elles ne s'appliquent pas aux tables de baptêmes, naissances, sépultures et décès.

Société Généalogique de l'Yonne, 27/4 place Corot

F-89000 – AUXERRE

<http://www.sgyonne.org>

☎ 03.86.46.90.60 (répondeur)

sgy.secretariat@wanadoo.fr

Vos représentants : Président de l'association et rédacteur en chef : Pierre Le Clercq.

Première vice-présidente : Sylvie Lajon (tables de mariages, animation du site Internet de la SGY et antenne sénonaise de la SGY) ; second vice-président : Patrick Jolibois (représentation de la SGY aux forums).

Secrétaire générale : Dominique Baillot.

Trésorier : Jean-Robert Blot (caisse générale et antenne tonnerroise).

Trésorière adjointe : Anne-Marie Roffi (caisse auxerroise).

Conseillères du CA :	Anne Blot-Lemaître	Françoise Botte	Laurence Breton
	Alice Cadiou	Danielle Lopes	
Conseillers du CA :	Philippe Deschamps	Gérard Muzard	Marc Pautet
	Bernard Riffault	Robert Timon	

Nos Ancêtres et Nous ; 78 rue des Epinoches, F-71000 Mâcon (*Cercle généalogique de Saône-et-Loire*).

Directrice de la publication : Dominique Hannot ; Rédaction : Philippe Remandet (*Cercle généalogique de Saône-et-Loire*) ; Liaison avec l'imprimeur : Hugues Leteneur (*Cercle généalogique de la Côte-d'Or*).

Yonne : supplément *Généa-89* à N.A.E.N. (directeur de la publication et rédacteur en chef : Pierre Le Clercq).

N° CPPAP : 1020G83779.

Rigueur généalogique et instabilité archivistique

Le présent n° 189 de notre bulletin associatif icaunais *Généa-89* vient clore la longue série, débutée au troisième trimestre de 2024 dans le n° 183, des vingt-trois femmes natives de l'Yonne qui figurent parmi tous les récipiendaires icaunais de la Légion d'honneur, tels qu'on peut les relever actuellement dans la base de données **Léonore**. Ce travail a été effectué à l'initiative de notre secrétaire générale, madame Dominique Baillot, qui s'est intéressée de près aux médaillées icaunaises de la Légion d'honneur que Robert Timon avait signalées en 2022, dans le n° 173 de notre bulletin. Elles étaient alors au nombre de vingt-deux. Depuis lors, une vingt-troisième médaillée a été retrouvée, classée par erreur parmi les hommes dans la base **Léonore**. Cette rescapée s'appelle Lucie Randoin, née Fandard. Longtemps tombée dans l'oubli, cette scientifique de grande envergure, deuxième femme agrégée de sciences naturelles, deuxième femme à avoir enseigné à la faculté des sciences à la Sorbonne, deuxième femme biologiste à l'Académie nationale de médecine après Marie Curie, renaît depuis peu de ses cendres. En 2023, une salle *Lucie Randoin* a été créée à l'université de Bourgogne à Auxerre et une rue *Lucie Fandard-Randoin* a été inaugurée à Bœurs-en-Othe, commune natale de cette savante icaunaise. En 2025, un timbre postal a été dessiné à son effigie et la Ville de Paris a annoncé que le nom de Lucie Fandard serait gravé sur la tour Eiffel, parmi les soixante-douze savantes françaises qui ont été choisies pour y représenter les sciences au féminin. Une juste parité, absolue, sera ainsi établie avec les soixante-douze hommes dont les noms ont déjà été inscrits, par Gustave Eiffel, sur son édifice.

Plusieurs décisions ont été prises quant à la présentation, dans le bulletin *Généa-89*, des vingt-trois médaillées icaunaises de la Légion d'honneur. Tout d'abord, elles devaient s'inscrire dans un cadre familial développé sur seize quartiers d'ascendance, afin de permettre aux lecteurs et lectrices du bulletin d'y nouer d'éventuels liens généalogiques avec ces vingt-trois femmes. Ensuite, ces dernières devaient être désignées en totalité sous leurs noms de jeune fille respectifs, qu'elles soient mariées ou non, puisqu'en France le vrai nom de famille des femmes à l'état civil est toujours, selon une tradition remontant à l'Ancien Régime, celui qu'elles reçoivent à la naissance. Ceci est d'ailleurs une spécificité de notre pays en Europe, où c'est le mode anglo-saxon qui prédomine : dans la plupart des autres pays européens, les noms de jeune fille disparaissent à jamais de l'état civil au mariage, au profit du nom marital officiel dont les épouses deviennent pleinement propriétaires. C'est pour respecter la spécificité française concernant les noms de famille identifiant toutes les femmes à l'état civil, en France, que nous avons décidé de désigner la scientifique Lucie Randoin, comme toutes les autres médaillées icaunaises, sous le nom de naissance qui l'identifie : celui de Fandard.

La troisième décision que nous avons prise concerne, enfin, les lieux et dates de naissance, mariage et décès des vingt-trois médaillées icaunaises et de leurs ancêtres respectifs. Ces dates se multiplient et se reproduisent désormais en ligne à l'infini, notamment sur les sites des deux grosses centrales commerciales de généalogie que sont *Geneanet* et *Filae.com*. Les internautes qui y déposent leurs généalogies ne sont pas très nombreux à citer leurs sources archivistiques. Les sources les plus souvent citées par les clients les plus scrupuleux de ces deux centrales sont essentiellement les données fournies par d'autres clients. Certes, ce renvoi aux travaux d'autres chercheurs est louable, mais l'absence massive des sources archivistiques dans les données abondamment déversées en ligne a un effet pervers : les erreurs commises par des clients peu fiables sont finalement recopiées à l'identique par de nombreux autres clients peu consciencieux, qui jamais ne vérifient, sur les sites gratuits des dépôts d'archives communales, départementales ou autres, toutes les données qu'ils amoncellent. Rappelons donc que le saint patron des généalogistes est saint Thomas, qui ne croit que ce qu'il peut vérifier par lui-même ! Nous avons donc pris la décision de vérifier toutes les dates de naissance, mariage et décès des médaillées icaunaises et de leurs ancêtres sur les sites des différents dépôts d'archives concernés, et de les authentifier par l'ajout du permalien permettant d'accéder en un seul clic à chaque acte d'état civil mentionné, ceci chaque fois que faire se pouvait. Dans la quasi-totalité des cas, ces permaliens ont été masqués sous des hyperliens, pour gagner de la place : pour les activer, il suffit de cliquer sur un mot ou un groupe de mots souligné. Le relevé des permaliens est fastidieux, mais nécessaire.

Les cercles de généalogie, comme le nôtre, s'astreignent à placer les dépôts d'archives au cœur de leur activité associative. Force est de reconnaître, cependant, qu'en retour la communauté archivistique ne fait rien pour faciliter les travaux collectifs des associations : les cotes d'archives et le libellé des permaliens ne cessent d'être modifiés partout en France, rendant caduques les citations publiées par les généalogistes rigoureux. Les chercheurs ont besoin d'une stabilité absolue des cotes et des permaliens pour étayer leurs travaux. Il appartient donc aux archivistes de s'adapter enfin à cette réalité, dans l'Yonne et ailleurs.

Pierre Le Clercq, président de la *Société généalogique de l'Yonne*.

Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

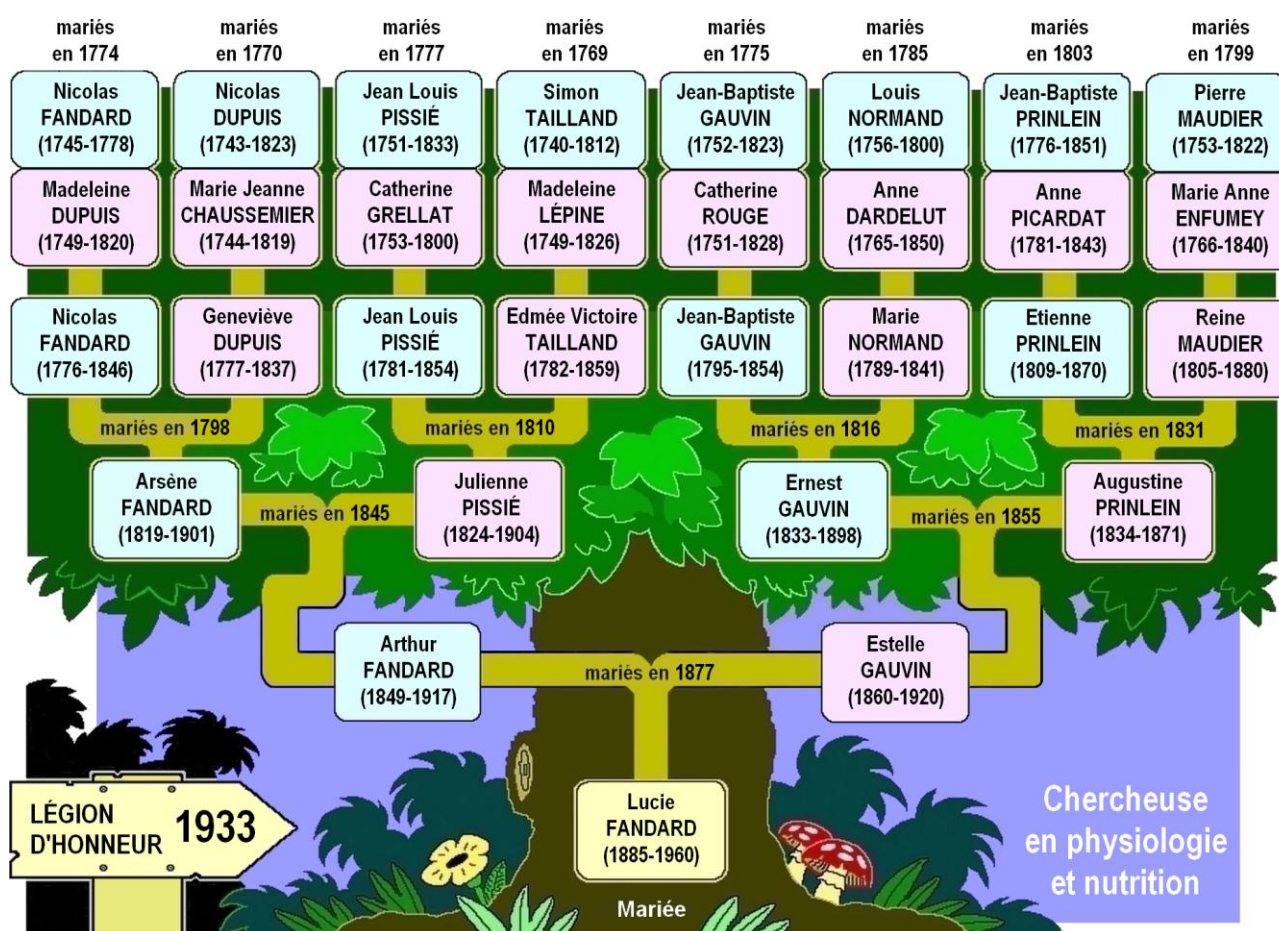
Médaille n° 23 : *Gabrielle Lucie Fandard (1885-1960)*

– Mme Dominique Baillot –

Gabrielle Lucie Fandard, mariée à Arthur Randoïn, reçoit le grade de chevalier de la Légion d'honneur le 26 juillet 1933 sur rapport du ministre de l'Agriculture. Elle est alors, au sein de l'Institut des recherches agronomiques créé en 1921, la directrice du laboratoire de physiologie au Centre des recherches sur l'alimentation. Connue sous le nom de Lucie Randoïn, elle se consacre à l'étude de la physiologie et de la nutrition. Elle révèle l'existence et le rôle des vitamines B et C et crée le concept de l'hygiène alimentaire. Ses découvertes fondamentales, saluées dans tout le milieu scientifique, lui permettent de monter en grades dans la Légion d'honneur : elle est faite officier le 15 décembre 1948, puis commandeur en juillet 1958. Le sommet de sa carrière est sans nul doute son entrée à la prestigieuse Académie de médecine le 21 mai 1946, ce qui fait d'elle la deuxième femme à y être élue, après Marie Curie.



Légion d'honneur



1. **Gabrielle Lucie Fandard**, portant le prénom usuel de Lucie, **naît le 11 mai 1885 à Bœurs-en-Othe** (Yonne), au hameau des Guesneys. Sa famille paternelle, icaunaise, travaille la terre et s'enrichit au fil des ans. L'Aube est le berceau de ses aïeux maternels, exceptée une branche venue d'Autriche à la fin du XVIII^e siècle, établie près de Troyes (Aube). En 1892, Lucie Fandard quitte l'Yonne avec ses parents qui deviennent libraires dans le 16^e arrondissement de Paris. Passionnée de sciences, elle devient en 1911 agrégée en sciences naturelles, puis docteur ès sciences en 1918. Le 28 juillet 1914, à Paris, elle épouse Arthur Randoïn à la mairie du 16^e arrondissement, juste avant que celui-ci ne parte sur le front au début de la Grande Guerre, d'où il reviendra avec une insuffisance respiratoire. En juin 1929, elle devient chevalier du Mérite agricole. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle continue ses recherches. Ayant conservé des sérums et vaccins de l'Institut Pasteur dans les sous-sols de l'Institut national d'hygiène, elle les donne en 1943 et 1944 à la Résistance. Elle meurt le 13 septembre 1960 à Paris, sans avoir eu d'enfants. Son mari décède le 30 juillet 1963 à Gannat (Allier).

LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE GABRIELLE LUCIE FANDARD

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	Arthur Eugène Fandard	<u>26/11/1849</u> [a]	<u>03/04/1877</u> à	<u>14/12/1917</u> [b]	Libraire
03	Ernest. August. Estelle Gauvin	<u>23/05/1860</u> [c]	Nogent-en-Othe	<u>03/01/1920</u> [b]	Libraire
04	Basilic Prudence Arsène Fandard	<u>25/04/1819</u> [a]	<u>11/09/1845</u> à	<u>09/06/1901</u> [a]	Cultivateur
05	Edmée Julienne Pissié	<u>16/02/1824</u> [d]	Vaudeurs (89)	<u>12/08/1904</u> [a]	Cultivatrice
06	Jean-Baptiste Joseph Gauvin	<u>19/03/1833</u> [e]	<u>20/02/1855</u> à	<u>31/03/1898</u> [c]	Charbonnier
07	Marie Reine Augustine Prinlein	<u>13/02/1834</u> [c]	St-Mards/Othe	<u>22/04/1871</u> [c]	
08	Nicolas Fandard	<u>27/11/1776</u> [a]	<u>05/09/1798</u> à	<u>30/08/1846</u> [f]	Cultivateur
09	Geneviève Dupuis	<u>10/04/1777</u> [a]	Bœurs-en-Othe	<u>14/12/1837</u> [a]	Cultivatrice
10	Jean Louis Pissié	<u>22/01/1781</u> [g]	<u>08/01/1810</u> à	<u>01/04/1854</u> [d]	Cultivateur
11	Edmée Victoire Tailland	<u>28/06/1782</u> [d]	Vaudeurs (89)	<u>06/01/1859</u> [d]	Cultivatrice
12	Jean-Baptiste Gauvin	<u>20/09/1795</u> [e]	<u>04/05/1816</u> à	<u>02/03/1854</u> [e]	Charbonnier
13	Marie Joséphine Normand	<u>12/09/1789</u> [e]	St-Mards/Othe	<u>17/12/1841</u> [e]	
14	Jacques Etienne Prinlein	<u>10/10/1809</u> [h]	<u>15/11/1831</u> à	<u>30/03/1870</u> [c]	Charbonnier
15	Marie Rosalie (Reine) Maudier	<u>23/08/1805</u> [c]	Nogent-en-Othe	<u>20/11/1880</u> [c]	
16	Nicolas Fandard ¹	<u>03/02/1745</u> [a]	<u>08/02/1774</u> à	<u>08/09/1778</u> [a]	Laboureur
17	Marie Madeleine Dupuis ²	<u>00/05/1749</u> [a]	Bœurs-en-Othe	<u>22/11/1820</u> [a]	
18	Nicolas Dupuis ³	<u>27/08/1743</u> [a]	<u>06/02/1770</u> à	<u>11/08/1823</u> [a]	Propriétaire
19	Marie Jeanne Chaussemier ⁴	<u>30/11/1744</u> [a]	Bœurs-en-Othe	<u>04/03/1819</u> [a]	
20	Jean Louis Pissié ⁵	<u>12/03/1751</u> [g]	<u>07/07/1777</u> à	<u>09/04/1833</u> [g]	Cultivateur
21	Marie Catherine Grellat ⁶	<u>23/09/1753</u> [g]	Fournaudin (89)	<u>27/05/1800</u> [g]	
22	Jean Simon Tailland ⁷	<u>26/09/1740</u> [i]	<u>11/07/1769</u> à	<u>07/07/1812</u> [d]	Cultivateur
23	Marie Madeleine Lépine ⁸	<u>02/12/1749</u> [d]	Vaudeurs (89)	<u>30/07/1826</u> [d]	
24	Jean-Baptiste Gauvin ⁹	<u>19/04/1752</u> [e]	<u>02/05/1775</u> à	<u>03/02/1823</u> [e]	Charbonnier
25	Catherine Rouge ¹⁰	<u>10/07/1751</u> [j]	Aix-en-Othe (10)	<u>02/02/1828</u> [e]	
26	Louis Nicolas Normand ¹¹	<u>30/11/1756</u> [e]	<u>23/05/1785</u> à	<u>07/12/1800</u> [e]	Manouvrier
27	Anne Elisabeth Dardelut ¹²	<u>12/10/1765</u> [j]	St-Mards/Othe	<u>07/08/1850</u> [e]	
28	Jean-Baptiste Prinlein ¹³	<u>11/02/1776</u> [k]	<u>08/05/1803</u> à	<u>11/03/1851</u> [c]	Tisserand
29	Anne Picardat ¹⁴	<u>22/06/1781</u> [l]	Savières (10)	<u>03/01/1843</u> [n]	
30	Pierre Maudier ¹⁵	<u>00/00/1753</u> [?]	<u>28/02/1799</u> à	<u>26/01/1822</u> [c]	Manouvrier
31	Marie Anne Enfumey ¹⁶	<u>07/02/1766</u> [o]	St-Mards/Othe	<u>24/08/1840</u> [c]	

Cliquez sur les dates soulignées pour accéder aux actes en ligne !

Légendes des localités : [a] Bœurs-en-Othe (89) ; [b] Paris (75) ; [c] Nogent-en-Othe (10) ; [d] Vaudeurs (89) ; [e] Saint-Mards-en-Othe (10) ; [f] Paisy-Cosdon (10) ; [g] Fournaudin (89) ; [h] Reims (51) ; [i] Champlost (89) ; [j] Aix-en-Othe (10) ; [k] Salzbouurg (Autriche) ; [l] Savières (10) ; [n] Troyes (10) ; [o] Auxon (10).

¹ Fils du laboureur Simon Fandard et de Marie Baudouin, mariés le 19 janvier 1740 à Bœurs-en-Othe (89).

² Fille du laboureur Jacques Dupuis et de Jeanne Jotte, mariés le 24 avril 1741 à Bœurs-en-Othe (89).

³ Fils du laboureur Jacques Dupuis et de Jeanne Jotte, mariés le 24 avril 1741 à Bœurs-en-Othe (89).

⁴ Fille du manouvrier Pierre Chaussemier et d'Anne Delavoix, mariés le 1^{er} juillet 1737 à Bœurs-en-Othe (89).

⁵ Fils du laboureur Louis Pissié et d'Elisabeth Thierry, mariés le 11 février 1738 à Fournaudin (89).

⁶ Fille du laboureur Pierre Grellat et de Reine Ruot, mariés le 1^{er} février 1745 à Fournaudin (89).

⁷ Fils d'Antoine Tailland et d'Anne Paumier, mariés le 21 janvier 1727 à Champlost (89).

⁸ Fille du charron Charles Lépine et de Madeleine Parigot, mariés le 27 novembre 1741 à Vaudeurs (89).

⁹ Fils du manouvrier Jean Gauvin et de Marie Jacquemin, mariés le 22 février 1751 à Saint-Mards-en-Othe (10).

¹⁰ Fille du meunier Jean Rouge et de Jeanne Maréchal, mariés le 24 novembre 1722 à Aix-en-Othe (10).

¹¹ Fils du tisserand Nicolas Normand et d'Elisabeth Boudin, mariés le 8 février 1752 à Sormery (89).

¹² Fille du laboureur Eloi Dardelut et de Geneviève Maudier, mariés le 16 janvier 1742 à Aix-en-Othe (10).

¹³ Fils de Bernard Prinlein et de Marie Anne Blaise, mariés avant 1776 en Autriche.

¹⁴ Fille du cultivateur Jean Jacques Picardat et d'Anne Dollat, mariés le 19 février 1781 à Savières (10).

¹⁵ Fils du sabotier Pierre Maudier et de Françoise Viault, mariés le 24 janvier 1752 à Nogent-en-Othe (10).

¹⁶ Fille du manouvrier Georges Enfumey et de Marie Anne Roger, mariés le 25 juin 1754 à Auxon (10).

Les Icaunaises à qui on a refusé la Légion d'honneur

– Pierre Le Clercq –

Les dossiers concernant les récipiendaires de la Légion d'honneur peuvent tous être consultés sur la base Léonore, mise en ligne par les Archives nationales. Dans chaque dépôt d'archives départementales, on peut consulter en outre les dossiers de candidature à la Légion d'honneur constitués dans chaque préfecture du pays, avant leur transmission à la Grande Chancellerie à Paris. Ces dossiers départementaux regroupent non seulement les dossiers de celles et ceux qui ont finalement obtenu la Légion d'honneur, mais aussi tous les dossiers de celles et ceux qui ont échoué dans leur démarche, ainsi que des requêtes émises par quelques veuves en difficulté réclamant qu'on leur versât les pensions de légionnaire de leurs défunts époux.

Dans l'Yonne, ces dossiers individuels, classés par ordre alphabétique du nom des demandeurs, sont conservés aux Archives départementales, à Auxerre, dans neuf boîtes cotées de **4 M1-1** à **4 M1-9**. Celles-ci contiennent jusqu'à 941 dossiers, dont seulement 12 concernant des femmes. La période couverte est plus restreinte que celle de la base Léonore : elle ne va que de 1802 à 1938 et n'englobe par conséquent que les douze premières femmes du tableau ci-dessous, de Lucie Saffroy à Hélène Hollier, lesquelles ont toutes reçu la Légion d'honneur de 1903 à 1938. Par ailleurs, les neuf boîtes en question ne contiennent que les dossiers de demandeurs qui étaient domiciliés dans l'Yonne lorsqu'ils ont fait leur demande. On ne trouve donc dans ces boîtes que les dossiers de trois impétrantes sur douze : Eugénie Plait, Marie Lauvergnat et Hélène Hollier. Quant à Augusta Hure, Jeanne Hérold et Marie Rouget, qui résidaient elles aussi dans l'Yonne, on ne trouve aucun dossier à leurs noms respectifs puisque la Légion d'honneur leur a été accordée après 1938.

N°	Génée-89	ICAUNAISES AYANT REÇU LA LÉGION D'HONNEUR	Domiciles	Cotes
01	N° 183	SAFFROY Céline Lucie (1855-1944)	Seine	
02	N° 183	LEROUX Marie dite Berthe (1859-1924)	Finistère	
03	N° 184	GUICHARD Fanny Louise Suzanne (1851-1924)	Seine	
04	N° 184	RAVAIRE Lucie Louise Héloïse (1865-1937)	Meurthe & Mos.	
05	N° 184	DE CHASTELLUX Marie Marguerite Thérèse (1876-1962)	Seine	
06	N° 184	DEGRUELLE Marie Berthe (1866-1967)	Seine-Maritime	
07	N° 185	MOREAU Marie-Thérèse (1883-1969)	Seine	
08	N° 185	PLAIT Félicité Joséphine Eugénie (1876-1944) ¹⁷	YONNE	4 M1-7
09	N° 185	BÉRILLON Lucie (1863-1953)	Seine	
10	N° 185	BLOCH Noémie (1863-1940)	Seine	
11	N° 186	LAUVERGNAT Marie Berthe (1872-1936) ¹⁸	YONNE	4 M1-7
12	N° 186	HOLLIER Marie Clémence Hélène Léonie (1850-1939) ¹⁹	YONNE	4 M1-2
13	N° 186	BATRÉAU Georgette Amélie (1864-1942)	Isère	
14	N° 186	ROBERT Marie Antoinette Elisabeth Yvonne (1888-1966)	Costa Rica	
15	N° 187	PELCOT Eugénie (1879-1966)	Seine	
16	N° 187	JOACHIM Inès Edmée Marie Françoise (1892-1976)	Seine-et-Oise	
17	N° 187	HURE Georgie Augusta (1870-1953)	YONNE	Rien
18	N° 187	LAPASSET Marguerite Marie Louise Clémence (1887-1945)	Seine-et-Oise	
19	N° 188	HÉROLD Jeanne (1897-1974)	YONNE	Rien
20	N° 188	STOCKLEN Germaine Marie Constance (1893-1973)	Meurthe & Mos.	
21	N° 188	ROUGET Marie Mélanie (1883-1967)	YONNE	Rien
22	N° 188	COLETTE Sidonie Gabrielle (1873-1954)	Seine	
23	N° 189	FANDARD Gabrielle Lucie (1885-1960)	Seine	

Dans le tableau ci-dessus, le cas de Gabrielle Colette est particulier car elle a été faite chevalier de la Légion d'honneur en 1920, officier en 1928, commandeur en 1936 puis grand-commandeur en 1953. Aucun dossier n'a toutefois été ouvert à son nom dans l'Yonne, car elle ne vivait plus sur place depuis 1891.

¹⁷ Son dossier personnel est classé aux Archives de l'Yonne sous deux noms : JUNOT (4M1-4) et PLAITS (4M1-7).

¹⁸ Son dossier personnel est classé aux Archives départementales de l'Yonne sous son nom marital : PAJOT (4M1-7).

¹⁹ Son dossier personnel est classé aux Archives départementales de l'Yonne sous son nom marital : DEDET (4M1-2).

Parmi les douze dossiers concernant des femmes, dans les neuf boîtes d'archives où sont conservés les 941 dossiers des habitants de l'Yonne réclamant la Légion d'honneur avant la Seconde Guerre mondiale, il y en a neuf qui se rapportent à des postulantes qui n'ont finalement pas obtenu satisfaction.

1 BARUET Clotilde : Née le 3 juin 1847 à Argilly, en Côte-d'Or, elle est la fille aînée du tisserand Jean Baruet, désigné sous le prénom d'Alexandre dans l'acte de naissance, et de Marguerite Voisin.²⁰ Ses parents s'étaient mariés le 4 février 1846 à Bagnot, en Côte-d'Or.²¹ Clotilde Baruet est devenue religieuse sous le nom de sœur Marie Saint-Thyrse, au couvent de la Providence à Vitteaux, en Côte-d'Or, qui avait été construit en 1839 par Vaast Barthélemy Henry, curé de Quarré-les-Tombes depuis 1824, décédé à Quarré-les-Tombes le 22 février 1884.²² Ce couvent, où vivaient trois religieuses, était chargé de l'éducation des jeunes filles. Clotilde Baruet s'est distinguée en fondant le 18 octobre 1870, à l'âge de vingt-trois ans, un asile des vieillards à Guillon, dans l'Yonne, s'occupant de vingt-deux vieilles personnes pour un prix modique, voire gratuitement, ceci selon les moyens de chacun. Dès 1871, elle s'est mise à prodiguer gratuitement, de jour comme de nuit, des soins aux malades de la région. En 1872, elle a été recensée en la rue des Juifs, à Guillon, alors qu'elle travaillait comme institutrice avec deux autres femmes célibataires, Marie Roussaint et Joséphine Monné.²³ En 1926, elle a de nouveau été recensée en ladite rue des Juifs, à Guillon, avec deux employées et treize pensionnaires de son asile de vieillards.²⁴ Son engagement auprès des démunis lui a valu de recevoir, en 1928, la médaille d'argent de l'assistance publique. Le 29 avril 1931, le sous-préfet d'Avallon a donc jugé opportun d'envoyer au préfet de l'Yonne une demande, avec un avis très favorable, consistant à attribuer la croix de chevalier de la Légion d'honneur à cette méritante religieuse de l'Avallonnais. Il a motivé sa demande ainsi : « *Par son dévouement désintéressé et de tous les instants, Mme Baruet, en religion sœur Marie Saint-Thyrse, s'est acquis toutes les sympathies et elle est respectée et vénérée d'une façon unanime. En lui accordant la distinction de chevalier de la Légion d'honneur, le Gouvernement reconnaîtrait ses éminents services* ». ²⁵ Cet appel n'a pas été suivi d'effet : Clotilde Baruet est décédée le 18 juin 1932 à Guillon, sans avoir obtenu la Légion d'honneur.²⁶

2 BELHOMME Marie Françoise : Venue au monde le 13 janvier 1797 à Toucy, dans l'Yonne, elle était la fille du maréchal-ferrant Jean Belhomme et de Marie Marchand.²⁷ Elle s'est fait connaître sous le prénom unique de Françoise. Le 27 janvier 1818, à l'âge de 21 ans, elle a épousé à Toucy le maréchal-ferrant Pierre Auguste Duguyot, veuf de Suzanne Elisabeth Martin.²⁸ Cet homme, fils du maréchal-ferrant Pierre Duguyot et d'Anne Gaudet, était né le 26 octobre 1787 à Champignelles, dans l'Yonne.²⁹ Françoise Belhomme a donné jusqu'à quatre enfants à son mari, de 1820 à 1831, dont une fille nommée Mélanie Françoise Elisabeth Duguyot, née à Champignelles le 1^{er} janvier 1822 et connue sous le prénom usuel de Mélanie.³⁰ Cette fille, qui est devenue institutrice à Toucy, s'est mariée le 17 septembre 1840 à Champignelles avec son collègue instituteur Antoine Joseph Zahner, domicilié lui aussi à Toucy et connu quant à lui sous le prénom usuel de Joseph.³¹ Celui-ci, fils du cordonnier Joseph Martin Zahner et de Marie Elisabeth Ackremann, originaires de Suisse, avait vu le jour le 24 novembre 1818 à Troyes, dans l'Aube.³² Françoise Belhomme et sa fille Mélanie Duguyot sont devenues veuves au cours de la même année : le mari de Françoise est décédé le 11 janvier 1859 à Champignelles ;³³ celui de Mélanie, devenu inspecteur des écoles primaires, est mort le 3 décembre 1859 en son domicile situé en la rue du Bédouard, à Fontenay-le-Comte en Vendée.³⁴ Six ans plus tard, Mélanie Duguyot a réclamé pour sa mère, devenue infirme, un secours financier de la part de l'État. Le 9 mars 1865, le directeur des dons et

²⁰ AD Côte-d'Or, 5 MI 24 R 35 : <https://archives.cotedor.fr/v2/ark:/71137/754105bc48df85c983aa489b0d5daa50>.

²¹ AD Côte-d'Or, 2 E 045/007 : <https://archives.cotedor.fr/v2/ark:/71137/aaec4cb1260f13c11de0e58093eb6d19>.

²² AD Yonne, 2E318, registre n° 23 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53467bd428081/daogrp/0/193>.

²³ AD Yonne, 7M2-89 (Guillon 1872) : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5622b3eaa94c9/daogrp/0/5>.

²⁴ AD Yonne, 7M2-89 (Guillon 1926) : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5616b349bc6f0/daogrp/0/4>.

²⁵ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-1 (Légion d'honneur), dossier personnel de Clotilde Baruet.

²⁶ AD Yonne, 3Q 13783-11, folio 19, acte 203 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/114705.654715/daogrp/0/22>.

²⁷ AD Yonne, 2E419, registre n° 7 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346c1ded78cc/daogrp/0/250>.

²⁸ AD Yonne, 2E419, registre n° 13 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346c1df29643/daogrp/0/175>.

²⁹ AD Yonne, 2E73, registre n° 6 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347d301332d6/daogrp/0/91>.

³⁰ AD Yonne, 2E73, registre n° 10 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346f054a52d6/daogrp/0/101>.

³¹ AD Yonne, 2E73, registre n° 15 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346e0fb20477/daogrp/0/150>.

³² AD Aube, 4E387, registre n° 219 : <https://www.archives-aube.fr/ark:/42751/s00556831ad2e343/556831ade40a2>.

³³ AD Yonne, 2E73, registre n° 20 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346e0fb75878/daogrp/0/48>.

³⁴ AD Vendée, AD2E092-91 : <https://etatcivil-archives.vendee.fr/ark:/22574/s005dd2c6bd0cdd8/5e1729fc9754a>.

secours du cabinet de l'empereur Napoléon III a donc écrit de Paris au préfet de l'Yonne, à Auxerre, pour lui demander de diligenter une enquête sur la moralité et la position pécuniaire de Françoise Belhomme, qu'il désigne sous le nom de « *veuve Duguyot* », domiciliée à Champignelles, pour savoir s'il y a vraiment lieu de lui accorder le secours financier réclamé par sa fille, désignée sous le nom de « *madame Zahner* ». L'enquête fut concluante : le 25 avril 1865, ledit directeur des dons et secours du cabinet de l'empereur Napoléon III a de nouveau écrit de Paris au préfet de l'Yonne, à Auxerre, pour lui faire part que par ordre de l'impératrice Eugénie il le charge de remettre un bon du trésor d'un montant de cinquante francs à la « *veuve Duguyot* ». Pour une raison inconnue, le dossier concernant cette aide financière a été classé à la préfecture de l'Yonne parmi les nombreux dossiers de candidature à la Légion d'honneur.³⁵ Françoise Belhomme, veuve de Pierre Auguste Duguyot, est décédée trois ans après avoir reçu cette aide, le 3 mai 1868 à Champignelles.³⁶

3 CASSIER Amélie Isabelle : Venue au monde le 26 juin 1885 à Thury, dans l'Yonne, elle est la fille du maçon Pierre Cassier et de la couturière Eugénie Legris.³⁷ En 1906, elle a été recensée à Cheny, dans l'Yonne, où elle travaillait comme servante de la famille Lamy, composée d'Ernest Lamy, ingénieur électricien né en 1852, de sa mère Rose Hippolyte Lechesne, née en 1827, et de son fils René Lamy.³⁸ Ce dernier, fils d'Ernest Théodore Jean-Baptiste Lamy et de Marthe Marie Clotilde Antoinette Coulon, avait vu le jour le 28 novembre 1881 à Rueil-Malmaison, au n° 82 de l'avenue de Paris, alors que son père travaillait comme employé de banque.³⁹ Au moment du recensement, finalisé à Cheny le 1^{er} avril 1906, Amélie Isabelle Cassier, connue alors sous le prénom unique d'Isabelle, s'était laissée séduire par ledit René Lamy, qui l'a engrossée. Elle a mis au monde le fruit de ces amours ancillaires le 30 décembre 1906 à Cheny, l'enfant étant un garçon prénommé Marcel, né sous le nom de Cassier comme sa mère.⁴⁰ Ce fils naturel n'a reçu le nom de Lamy que dix mois plus tard, le 30 septembre 1907, lorsque son père l'a reconnu à la mairie de Cheny.⁴¹ En 1914, René Lamy demeurait à Brienon-sur-Armançon, dans l'Yonne, en la rue du Port, sans doute chez les parents de sa compagne Isabelle Cassier. Le 9 décembre 1914, au début de la Grande Guerre, il a été versé dans le service armé par le conseil de révision de l'Yonne. Il n'avait pourtant pas fait son service militaire : en 1901, âgé de vingt ans, alors qu'il vivait avec ses parents dans le 14^e arrondissement de Paris, il en avait été exempté par le conseil de révision du 3^e bureau de recrutement militaire de la Seine, en raison d'une flexion permanente de quatre doigts à la main gauche. Ce handicap n'étant plus rédhibitoire en temps de guerre, René Lamy a dû rejoindre le 1^{er} mai 1915 le 1^{er} régiment de zouaves, mais il a aussitôt été détaché de son unité pour aller travailler à la fabrique de grenades de la maison Faure, à Saint-Denis dans le nord de la région parisienne. Il s'est alors installé avec sa compagne Isabelle Cassier et leur fils Marcel Lamy à Villetaneuse, à six kilomètres de Saint-Denis, ceci au n° 53 de la route de Pierrefitte. Pour assurer l'avenir de leur fils, sachant que le travail dans une fabrique de grenades n'était pas sans danger, René Lamy et Isabelle Cassier se sont mariés le 6 juillet 1915 à la mairie de Villetaneuse, dans l'ancien département de la Seine.⁴² La mariée n'exerçait alors aucune profession. Elle n'a pas tardé, cependant, à s'engager après son mariage comme ambulancière dans la même fabrique que son mari, dans la maison Faure à Saint-Denis : les accidents du travail étaient en effet nombreux dans toutes les usines de munitions qui avaient fleuri dans la banlieue nord de la région parisienne. Le 23 décembre 1915, son conjoint a été affecté à une autre usine, à Bonnières-sur-Seine dans l'actuel département des Yvelines. Elle s'est mise alors à travailler comme munitionnette à la poudrerie de Rueil-Malmaison, avant de devenir contremaîtresse à l'usine de pyrotechnie du Pecq, à l'ouest de Paris. Le 10 octobre 1917, elle y a été blessée lors d'un bombardement aérien de l'usine, provoquant des explosions qui lui ont fait perdre la vue et lui ont mutilé les deux mains. Le registre des décès de la commune du Pecq montre que personne n'est décédé lors de ce bombardement.⁴³ Le mari d'Isabelle Cassier a lui aussi été blessé : le 26 septembre 1918, René Lamy a été réformé par le conseil de réforme de Bordeaux en raison d'un accident du travail qui lui a causé la perte de l'œil gauche et du bras gauche, qu'on a dû amputer, ainsi qu'une diminution notable de l'acuité auditive

³⁵ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-2 (Légion d'honneur), dossier personnel de la veuve Duguyot.

³⁶ AD Yonne, 2E73, registre n° 20 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346e0fb75878/daogrp/0/154>.

³⁷ AD Yonne, 2E167, registre n° 14 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53481b7f078a8/daogrp/0/64>.

³⁸ AD Yonne, 7M2-62 (Cheny 1906) : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta547d3a0ab96c3/daogrp/0/18>.

³⁹ AD 92 : https://archives.hauts-de-seine.fr/ark:/74903/vta79eac48140933efe/img:AD092EC_5MI_RUE_10_0773.

⁴⁰ AD Yonne, 2E99, registre n° 16 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346594851a5d/daogrp/0/183>.

⁴¹ AD Yonne, 2E99, registre n° 16 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346594851a5d/daogrp/0/190>.

⁴² AD 93, VLT NC106 : <https://archives.seinesaintdenis.fr/ark:/79690/vtacf69c5e4964f9453/daogrp/0/24>.

⁴³ AD Yvelines, 4E 6978 : <https://archives.yvelines.fr/ark:/36937/s0058a5525925077/5aeacce0eb00b>.

des deux oreilles, principalement à gauche. Il a obtenu une pension militaire d'invalidité. Après la guerre, le couple est revenu dans l'Yonne. Le 30 mars 1921, Isabelle Cassier s'est vu décerner la médaille d'honneur du ministère du Commerce et de l'Industrie, qui avait été créée le 30 août 1918 pour récompenser les employés et ouvriers qui s'étaient distingués, durant la Grande Guerre, par leur initiative, leur sang-froid, leur courage ou leur dévouement. En 1921, elle s'est vu aussi attribuer la médaille d'honneur du ministère de l'Armement, destinée aux ouvriers ayant largement contribué à l'effort de guerre de 1916 à 1919. Elle a ensuite participé, le 7 juin 1922, à la fondation de l'*Association amicale des aveugles de guerre de l'Yonne*, dont le siège social a été fixé à l'hôtel Baptiste, à Migennes dans l'Yonne, et dont l'objet déclaré était d'apporter une aide morale et matérielle à ses membres.⁴⁴ Elle en est devenue la trésorière en 1924. En 1929, en récompense de l'action qu'elle a menée dans le développement des œuvres sociales, elle a reçu le prix Monthyon de Vertu décerné par l'Académie française. Elle résidait alors avec son mari à Rousson, dans l'Yonne. C'est là qu'elle demeurait lorsque son fils Marcel Lamy s'est uni, le 21 septembre 1929 à Villeneuve-sur-Yonne, avec Claire Marguerite Doudeau, fille d'Auguste Désiré Doudeau et de Rosine Girard. Elle a ensuite déménagé : en 1931, elle vivait avec son conjoint au n° 2 de l'avenue du Parc à Avallon. Sa participation active à l'effort de guerre de 1915 à 1917, puis son engagement social auprès des aveugles de guerre à partir de 1922, lui ont valu d'être inscrite en 1931 sur la liste des postulantes méritantes dignes d'obtenir la Légion d'honneur. Elle a obtenu le soutien du sous-préfet d'Avallon, qui le 7 janvier 1932, par la plume de son secrétaire délégué, a rapporté au préfet de l'Yonne ceci : « *Les renseignements fournis sur cette personne sont excellents et ses titres de guerre sont amplement suffisants pour justifier sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur* ». Le préfet de l'Yonne a transmis cette appréciation favorable au ministre des Pensions, le 9 janvier 1932, mais cette démarche n'a pas été suivie d'effets : Isabelle Cassier n'a pas été décorée de la croix de chevalier de la Légion d'honneur.⁴⁵ Elle est décédée à Avallon le 7 janvier 1933.⁴⁶ Son conjoint est mort, quant à lui, le 24 novembre 1959.

4 CHEVALLIER Lucie Marie Agnès : Née le 6 décembre 1882 à Aillant-sur-Tholon, dans l'Yonne, elle était la fille du cultivateur Gustave Alexandre Chevallier et d'Apolline Renon.⁴⁷ Elle portait le prénom usuel de Lucie. Le 21 novembre 1906, à Aillant-sur-Tholon, Lucie Chevallier s'est mariée avec Pierre Leprêtre, qui travaillait avec ses parents comme cultivateur à Chichery, dans l'Yonne.⁴⁸ Un contrat de mariage avait été signé entre les époux le 19 novembre 1906, ceci devant maître René Moreau, notaire à Senan dans l'Yonne.⁴⁹ Le marié, fils du cultivateur Jules Leprêtre et d'Angélique Florestine Travelly, était né le 4 mai 1884 à Chichery.⁵⁰ Il avait été exempté du service militaire en 1905, car il souffrait d'endocardite. Ceci ne l'a pas empêché, au début de la Grande Guerre, d'être appelé sous les drapeaux le 23 février 1915, au sein de l'armée territoriale. Il a donc dû se présenter le 2 mars 1915 au 33^e régiment territorial d'infanterie, où il a servi dans un premier temps durant six mois, jusqu'au 8 septembre 1915, date à laquelle il a été renvoyé provisoirement dans ses foyers. Le 5 novembre 1915, il a toutefois été rappelé sous les drapeaux, au sein du même régiment. Muté le 6 mars 1916 à la 5^e section de commis et d'ouvriers militaires d'administration, puis le 16 mars 1917 au 4^e régiment d'infanterie, il a été renvoyé définitivement dans ses foyers, à Chichery, le 11 février 1919.⁵¹ En avril 1921, ayant fini par déménager, il a été recensé avec sa famille à la ferme du Popelin, à Saint-Clément près de Sens dans l'Yonne.⁵² Il est mort à Saint-Clément le 15 juin 1925, à l'âge de 41 ans.⁵³ Durant la Grande Guerre, c'est sa femme, Lucie Chevallier, qui avait dû assurer seule l'exploitation agricole des terres familiales de Chichery. Devenue veuve, c'est elle qui a dû ensuite s'occuper de la ferme du Popelin à Saint-Clément, à partir de 1925. Mère de sept enfants, dont six encore en vie, avec en outre à sa charge les vieux parents de son défunt mari, elle a demandé en 1928 à être décorée de la Légion d'honneur. Elle a obtenu l'appui du sous-préfet de Sens, qui le 14 septembre 1928 a écrit au préfet de l'Yonne, à Auxerre, pour le prier de répondre favorablement à la requête de son administrée. Elle a également reçu le soutien du nouveau député de Sens, Louis Marteau,

⁴⁴ JO, 30-06-1922, p. 6859 : <https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/ark:/12148/bpt6k2026363b/f47.item>.

⁴⁵ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-2 (Légion d'honneur), dossier personnel d'Isabelle Cassier.

⁴⁶ AD Yonne, 3Q 13783-11, folio 44, ligne 228 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/114705.654715/daogrp/0/47>.

⁴⁷ AD Yonne, 2E3, registre n° 17 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346c1483098b/daogrp/0/38>.

⁴⁸ AD Yonne, 2E3, registre n° 22 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53bb648c39e48/daogrp/0/85>.

⁴⁹ Archives départementales de l'Yonne, 3E173, liasse n° 138 (archives notariales de maître René Moreau à Senan).

⁵⁰ AD Yonne, 2E105, registre n° 11 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5353ddd0c713a/daogrp/0/28>.

⁵¹ AD Yonne, 1R 673, matricule n° 674 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta3e25bc62607a03b8/daogrp/0/397>.

⁵² AD Yonne, 7M2-132 (Saint-Clément 1921) : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta548f3f9f34005/daogrp/0/15>.

⁵³ AD 89, 1215 W 1209-22, folio 109, ligne 11 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/654469.655604/daogrp/0/111>.

élu le 29 avril précédent, qui le 18 septembre 1928 a lui aussi écrit audit préfet, depuis Paris. Le 25 septembre 1928, le préfet de l'Yonne a répondu au nouveau député qu'il examinerait la candidature de la postulante, indiquant toutefois que la jeunesse relative de celle-ci pourrait constituer un obstacle.⁵⁴ Lucie Chevallier n'a finalement pas obtenu ce qu'elle souhaitait. Elle est décédée le 26 février 1967 à Brion, dans l'Yonne.⁵⁵

5 DUPRÉ Valentine Mélina : Née le 4 décembre 1865 dans le 7^e arrondissement de Paris, au n° 11 de la rue Amélie, elle était la fille naturelle d'un père inconnu et d'Eugénie Mélina Dupré, âgée alors de dix-neuf ans. Dans son acte de naissance, cependant, on lui a attribué par erreur d'autres parents : les journaliers Frédéric Dupré et Mélina Jambon, âgés respectivement de trente-trois et dix-neuf ans. Cette erreur n'a été rectifiée en marge de l'acte de naissance que le 9 juillet 1889, en application d'un jugement rendu le 6 juin précédant par le tribunal civil de première instance de Joigny, dans l'Yonne. La méprise était due au fait que la naissance avait été déclarée, le 5 décembre 1865, par le grand-père maternel de l'enfant, Frédéric Dupré, qui ne savait ni lire ni écrire et qui n'avait alors que trente-trois ans : on pouvait donc aisément le prendre pour le père de la nouveau-née, puisqu'il n'avait pas l'âge d'être son aïeul, et il ne pouvait pas contrôler visuellement le texte erroné produit par l'officier d'état civil de la mairie du 7^e arrondissement de Paris. La jeune mère de Valentine Mélina Dupré, prénommée Eugénie Mélina, était née le 15 mars 1846 à Egriselles-le-Bocage, dans l'Yonne, au hameau de Châtres, ceci sous le nom de Jambon, comme sa mère, puisque son géniteur était inconnu.⁵⁶ Elle n'avait reçu le nom de Dupré qu'à l'âge de neuf ans, lorsque sa mère, Julienne dite Constance Jambon, née en 1823, s'était mariée le 7 février 1855 à Egriselles-le-Bocage avec un jeune sabotier, François Frédéric Dupré, né en 1831, qui malgré une différence d'âge de seulement quinze ans n'a pas hésité à reconnaître la fillette sans père comme étant sa fille légitime.⁵⁷ Il est ainsi devenu l'aïeul maternel, le 4 décembre 1865, de Valentine Mélina Dupré, fille naturelle de ladite Eugénie Mélina Dupré, née Jambon. Cette dernière a fini par se marier à son tour le 4 janvier 1887, à Piffonds dans l'Yonne, avec un cultivateur de bientôt cinquante ans nommé Jean-Baptiste Champion, veuf d'Honorine Laurent.⁵⁸ Sa fille Valentine Mélina Dupré, connue sous le prénom usuel de Valentine, avait alors vingt et un ans. Le 27 février 1894, à l'âge de vingt-huit ans, Valentine Dupré s'est mariée en présence de sa mère et de son parâtre Jean-Baptiste Champion, à la mairie de Sens, avec le cultivateur Henri Jouanneau.⁵⁹ Un contrat de mariage venait d'être signé le même jour devant maître Marie Armand Constant Porté, notaire à Sens. Le jeune marié, fils des cultivateurs Pierre Jouanneau et Marie Gagnon, était né le 26 avril 1867 à Mormant-sur-Vernisson, dans le Loiret, au hameau de Moissy.⁶⁰ En 1920, à l'âge de cinquante-quatre ans, Valentine Dupré a demandé au préfet de l'Yonne, à Auxerre, qu'on la décore de la croix de chevalier de la Légion d'honneur, ceci « *pour services rendus à des prisonniers de guerre* » au cours de la Grande Guerre qui venait de s'achever. Le 13 octobre 1920, le préfet a donc écrit au sous-préfet de Joigny pour le prier d'enquêter sur la postulante, qui résidait alors avec son mari à Villeneuve-sur-Yonne. Le 27 octobre 1920, le sous-préfet de Joigny a répondu au préfet de l'Yonne que durant la guerre Valentine Dupré avait été marraine d'un soldat français, mort pour la France en 1915, qu'elle avait envoyé des colis au frère de ce défunt soldat, retenu en captivité en Allemagne, qu'elle avait confectionné pendant tout l'hiver de 1915 des gants et des gilets de laine pour les soldats luttant au front, et qu'elle avait participé activement aux œuvres de guerre fonctionnant alors à Villeneuve-sur-Yonne. Le sous-préfet a donné son avis au préfet au sujet des actions menées par la postulante pendant la Grande Guerre : « *J'estime que ce ne sont pas des titres suffisants pour obtenir la Légion d'honneur* ». Il a joint à sa réponse un courrier qui lui avait été envoyé de Paris par le député de Joigny à la Chambre des députés, daté du 18 octobre 1920 et reçu deux jours plus tard, dans lequel le député icaunais, qui avait été interrogé par le sous-préfet de Joigny par un courrier daté du 15 octobre précédent, donne lui aussi son avis à propos de la décoration militaire réclamée au préfet par Valentine Dupré, épouse Jouanneau : « *Je ne connais à l'actif de la dame en question aucun fait pouvant lui donner droit à la Légion d'honneur* ». Fort des opinions qui lui ont été adressées, le préfet de l'Yonne a donc écrit le 30 octobre 1920 au colonel commandant d'armes à Joigny, auprès duquel Valentine Dupré avait sans doute déposé sa requête, pour lui signaler sa décision finale : « *Les services rendus par Mme Jouanneau ont*

⁵⁴ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-2 (Légion d'honneur), dossier personnel de Lucie Chevallier.

⁵⁵ AD Yonne, 1352 W 17-22, folio 39, ligne 127 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/215358.655418/daogrp/0/42>.

⁵⁶ AD Yonne, 2E151, registre n° 7 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53485e1a41c03/daogrp/0/134>.

⁵⁷ AD Yonne, 2E151, registre n° 11 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53485e1a6943a/daogrp/0/33>.

⁵⁸ AD Yonne, 4E298, registre sans numéro : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534b701fe2686/daogrp/0/29>.

⁵⁹ AD Yonne, 2E387, registre n° 152 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53467df0db638/daogrp/0/138>.

⁶⁰ AD Loiret, EC 52563 : <https://www.archives-loiret.fr/ark:/20522/s005a93ff6251a30/5a93ff625cd40>.

certainement été appréciés, mais j'estime qu'ils ne lui donnent pas des titres suffisants pour obtenir la croix de la Légion d'honneur ». ⁶¹ Valentine Dupré a perdu son conjoint quinze ans plus tard : Henri Jouanneau est mort en effet à Villeneuve-sur-Yonne le 20 mai 1935, à soixante-huit ans. ⁶² Sa veuve, qui n'a pas reçu la croix de la Légion d'honneur, est décédée au même lieu le 24 mars 1948, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. ⁶³

6 JACQUARD Marie Mélanie Célestine : Venue au monde le 18 mars 1851 à Toucy, dans l'Yonne, elle était la fille de Laurent Benoît Jacquard, qui servait alors comme officier au 24^e régiment d'infanterie légère, et de Célestine Béquin. ⁶⁴ Son père, absent, était resté en garnison à Melun, en Seine-et-Marne, mais sa mère était venue accoucher à Toucy chez sa propre mère, Marie Marguerite Françoise Pauline Bouland, veuve de Louis Toussaint Béquin et épouse en secondes noces de Pierre Charles Nicolas Villemar. La fillette se fit connaître sous le prénom usuel de Mélanie. Le 12 août 1861, son père, devenu capitaine au 77^e régiment d'infanterie de ligne, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur. La famille était domiciliée à l'époque à Meyzieu, dans l'actuel département du Rhône (cette commune proche de Lyon a fait partie du département de l'Isère jusqu'au 31 décembre 1967). Le capitaine Laurent Benoît Jacquard, qui avait pris sa retraite à Meyzieu, y est mort le 1^{er} octobre 1869. ⁶⁵ Sa veuve, Célestine Béquin, s'est alors installée avec leur fille Mélanie Jacquard à Laroche-Saint-Cydroine, dans l'Yonne, où le parâtre de ladite Célestine, Pierre Charles Nicolas Villemar, était devenu receveur ruraliste après avoir longtemps travaillé comme boucher à Toucy. Le 25 avril 1870, Mélanie Jacquard s'est mariée à Laroche-Saint-Cydroine, âgée de dix-neuf ans, avec un cheminot qui s'appelait Marie Eugène Amédée Nicolas, connu sous le prénom usuel d'Eugène. ⁶⁶ Elle avait signé un contrat de mariage avec lui le 12 avril 1870 devant maître Louis Olivier Lavollée, notaire à Joigny. ⁶⁷ Le décès de son père, en 1869, a fait réagir les hautes autorités militaires à Paris. Le 8 novembre 1873, le général Charles Nicolas Théodimes de Vaudrimet d'Avout, secrétaire général de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, a écrit de Paris au préfet de l'Yonne, à Auxerre, pour le prier d'enquêter très discrètement, et de manière confidentielle, sur les habitudes, les moyens d'existence et la moralité de « Mme Nicolas, née Jacquart, orpheline d'un membre de la Légion d'honneur, résidant à Laroche-St-Cydroine chez Monsieur Villemar ». ⁶⁸ On n'a pas de trace dans l'Yonne du résultat de l'enquête. On sait que Mélanie Jacquard a donné au moins deux enfants à son époux, nés dans le 14^e arrondissement de Paris : Juliette Marie Nicolas, venue au monde le 27 mai 1876, puis Henri Alexandre Nicolas, qui a vu le jour le 6 août 1886. Juliette Marie s'est mariée le 15 novembre 1898 à Draria, en Algérie, où son père travaillait comme vigneron alors qu'on ignorait où résidait sa mère. ⁶⁹ Quant à Henri Alexandre, qui a été recueilli par l'assistance publique de la Seine et placé en nourrice en province, il n'était pas en mesure d'indiquer si ses parents étaient encore en vie et où ils demeuraient lorsqu'il s'est marié le 9 septembre 1911 à Saint-Léger-de-Fougeret, dans la Nièvre. ⁷⁰ Tout porte à croire que Mélanie Jacquard s'était séparée de son mari. Elle est décédée le 17 janvier 1913 à Paris, en son domicile situé au n° 4 de la rue des Portes-Blanches, dans le 18^e arrondissement, puis elle a été enterrée le surlendemain au cimetière parisien de Saint-Ouen. Dans son acte de décès, on indique qu'elle était veuve de Marie Eugène Amédée Nicolas.

7 PINARD Jeanne Joséphine Léontine : Venue au monde le 25 novembre 1877 au hameau de La Brosse, à Venoy dans l'Yonne, elle était la fille, unique, de Léon Paul Pinard et de Caroline Marie Joséphine Thuillier. ⁷¹ Ses parents s'étaient mariés en effet le 8 février 1877 à Paris, à la mairie du 2^e arrondissement, mais sa mère est morte à Venoy trois semaines à peine après la naissance de cette fille unique, le 14 décembre 1877 audit hameau de La Brosse. ⁷² La fillette, qui s'est fait connaître sous le prénom usuel de Jeanne, n'a donc pas été élevée par sa mère, mais par une marâtre nommée Louise Marie Octavie Henriette Boy, connue quant à elle sous le prénom unique d'Octavie, que son père Léon Paul Pinard a épousée en secondes noces dès le 14 mai

⁶¹ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-4 (Légion d'honneur), dossier personnel de Mme Jouanneau.

⁶² AD Yonne, 1255 W 1224-12, folio 95, ligne 12 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/204299.656125/daogrp/0/103>.

⁶³ AD Yonne, 1255 W 1225-13, folio 56, ligne 106 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/204300.656126/daogrp/0/61>.

⁶⁴ AD Yonne, 2E419, registre n° 23 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346c1dfdfac0/daogrp/0/9>.

⁶⁵ AD Rhône, 4E3568 : <https://archives.rhone.fr/ark:/28729/z47bnwq0xfrg/7f75b049-a285-457a-8ae1-5e4d8b052a7d>.

⁶⁶ AD Yonne, 2E218, registre n° 10 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534b66dd7a01d/daogrp/0/122>.

⁶⁷ Archives départementales de l'Yonne, 3E90, liasse 179 (archives notariales de maître Louis Olivier Lavollée à Toucy).

⁶⁸ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-4 (Légion d'honneur), dossier de Mme Jacquart, épouse Nicolas.

⁶⁹ ANOM : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/osd.php?territoire=ALGERIE&acte=279098>.

⁷⁰ AD 58, 4E249-19 : <https://archives.nievre.fr/ark:/60877/tpmdnvgb5fz0/21af84cc-d55d-4b41-ad19-216a12e9f100>.

⁷¹ AD Yonne, 2E438, registre n° 18 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534ad07a9b806/daogrp/0/8>.

⁷² AD Yonne, 2E438, registre n° 18 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534ad07a9b806/daogrp/0/322>.

1879, à Vermenton dans l'Yonne.⁷³ Par ce père, Jeanne Pinard était la petite-fille de Jean Louis Pinard, qui le 9 mai 1866, ayant été nommé président de la chambre de commerce d'Auxerre, avait été fait chevalier de la Légion d'honneur. Elle avait huit ans lorsque celui-ci mourut à Auxerre, le 1^{er} mars 1886 en son domicile situé au n° 14 du quai de la République.⁷⁴ Dix ans plus tard, Jeanne Pinard demeurait avec son père et sa marâtre au n° 9 de la rue Sutil, à Auxerre. C'est là qu'elle résidait lorsque le 20 décembre 1897, à la mairie d'Auxerre, elle s'est mariée avec André Louis Firmin Billaudet, docteur en droit et avoué, connu sous le prénom usuel d'André.⁷⁵ Le même jour, elle avait signé un contrat de mariage avec cet homme en l'étude de maître Octave Constantin Simoneau, notaire à Auxerre. Son mari, résidant alors au n° 6 de la rue Jehan-Régner à Auxerre, était venu au monde le 9 mai 1869 à Coulanges-la-Vineuse, dans l'Yonne ; il était le fils de Firmin Billaudet, huissier, et de Louise Aglaé Amécie Sommet.⁷⁶ Jeanne Pinard lui a donné une fille, prénommée Marie-Louise Jeanne Andrée, née à Auxerre le 14 mars 1899, au n° 6 de ladite rue Jehan-Regnier.⁷⁷ Au début du XX^e siècle, l'épouse d'André Billaudet s'est engagée comme bénévole dans l'*Union des femmes de France*, organisation non gouvernementale d'aide humanitaire fondée en juin 1881, au sein de la Croix-Rouge française, avec pour objet de porter secours aux soldats malades ou blessés et pour devise : « *Les hommes au front, les femmes aux ambulances* ». ⁷⁸ Jeanne Pinard a vite assumé un poste de responsabilité dans cette association : elle est devenue présidente du comité d'Auxerre de l'Union des femmes de France le 13 juin 1913, à l'âge de 35 ans. C'est en cette qualité qu'elle a participé aux soins apportés aux blessés durant la Grande Guerre, à Auxerre. Le 13 septembre 1914, elle a créé dans cette ville l'hôpital auxiliaire n° 107, à l'école normale d'institutrices située au n° 24 de la rue des Moreaux, géré par le comité auxerrois de l'Union des femmes de France et dont elle a aussitôt assuré le poste de secrétaire. Elle est devenue sous-directrice de cet hôpital en mai 1915, puis directrice intérimaire en décembre 1915, et enfin directrice en titre en novembre 1916, jusqu'à la fermeture de cet établissement le 12 décembre 1917. Après le conflit, elle s'est investie en tant que vice-présidente du comité d'érection du monument aux morts d'Auxerre, présidé par le chocolatier auxerrois Jean Moreau, fait chevalier de la Légion d'honneur le 3 avril 1917 ; elle s'est aussi impliquée dans les œuvres sociales comme membre du comité de patronage de l'Association des orphelins de guerre. Elle s'est vu décerner par le comité central de la Croix-Rouge française la palme d'Or des infirmières, recevant aussi, du gouvernement français, la médaille de bronze de la Reconnaissance française pour son « *inlassable dévouement dans l'organisation et le bon fonctionnement* » de l'hôpital auxiliaire n° 107, de 1914 à 1917 à Auxerre. Le 7 décembre 1920, le conseil d'administration du comité auxerrois de l'Union des femmes de France a émis le vœu qu'elle reçoive également la Légion d'honneur, approuvé en cela par l'Union des mutilés et réformés de l'arrondissement d'Auxerre. Ce n'est que sept ans plus tard, le 7 décembre 1927, que le préfet de l'Yonne a fait établir par son cabinet à Auxerre, pour le ministère de la Guerre à Paris, un dossier de renseignements sur ladite postulante. Celle-ci y est décrite ainsi : « *Toujours prête à secourir les infortunés, comme elle est toujours prête à offrir son gracieux concours aux œuvres qui la sollicitent, Mme Billaudet mérite, en outre, les plus vifs éloges pour la compétence dont elle a fait preuve en maintes occasions, notamment au comité de l'Union des femmes de France d'Auxerre qui ne doit son remarquable essor qu'au zèle exceptionnel de sa présidente* ». ⁷⁹ Le ministre de la guerre n'a pas été convaincu par ces arguments : Jeanne Pinard n'a pas reçu la Légion d'honneur. Elle a perdu son mari le 17 janvier 1932, mort en son domicile situé au n° 9 bis de la rue Sutil à Auxerre.⁸⁰ Elle est décédée quant à elle le 26 décembre 1954 à Neuilly-sur-Seine, ceci chez sa fille Marie-Louise Billaudet.⁸¹

8 THIÉBAUT Françoise Marguerite Clémentine : Venue au monde le 14 février 1833 à Thury, dans l'Yonne, elle était la fille d'un épicier nommé Pierre Félix Thiébaud, originaire de Germainvilliers en Haute-Marne, et de Françoise Adélaïde Delaflotte.⁸² Elle s'est fait connaître sous le prénom unique de Clémentine. Le 17 juin 1855, à la mairie de Thury, elle a fait publier un premier ban de mariage en vue d'épouser un charpentier qui

⁷³ AD Yonne, 2E441, registre n° 33 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53481b39eb1bb/daogrp/0/127>.

⁷⁴ AD Yonne, 4E24, registre E94 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534666d1a64c8/daogrp/0/236>.

⁷⁵ AD Yonne, 2E24, registre n° 170 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53465c4e19baa/daogrp/0/328>.

⁷⁶ AD Yonne, 2E118, registre n° 19 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534af4f9d9b7f/daogrp/0/60>.

⁷⁷ AD Yonne, 2E24, registre n° 172 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346604048392/daogrp/0/21>.

⁷⁸ Notice sur Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_des_femmes_de_France.

⁷⁹ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-1 (Légion d'honneur), dossier de Mme Billaudet, née Pinard.

⁸⁰ AM Auxerre, 2E335-2 : <https://archives.auxerre.fr/ark:/74901/332050.574130/daogrp/0/4> (permalien bien conçu).

⁸¹ AD Yonne, 3Q 18549-39, folio 79, ligne 41 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/119492.654769/daogrp/0/84>.

⁸² AD Yonne, 2E416, registre n° 10 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5346e811a32a9/daogrp/0/13>.

s'appelait François Joseph Léonor Plançon, domicilié avec son père au hameau de Grangette à Thury.⁸³ Cet homme, fils du cultivateur Edme Plançon et de Sophie Edmée Terrier, était né le 5 août 1832 au hameau des Piloux, à Saints-en-Puisaye dans l'Yonne.⁸⁴ Le mariage n'a pas eu lieu : dès le 20 juin 1855, le père de la jeune fiancée s'est opposé à cette union, à la mairie de Thury, interdisant la publication du second ban. Clémentine Thiébaut aurait pu adresser à son père des sommations respectueuses, pour passer outre cette opposition paternelle, mais elle a préféré se soumettre à la volonté de ses parents en épousant un mois plus tard, le 24 juillet 1855 à Thury, un jeune soldat retraité nommé Edme Simon Guillot.⁸⁵ Un contrat de mariage avait été signé le même jour devant maître Laurent Eugène Gonneau, notaire à Thury.⁸⁶ Fils de François Guillot et de feu Reine Boutron, le marié était né le 22 novembre 1827 à Sainpuits, dans l'Yonne.⁸⁷ Il avait servi comme simple soldat au 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, qui avait été créé le 28 septembre 1840 pour aller pacifier l'Algérie. Depuis Alger, où il était en garnison, le futur mari de Clémentine Thiébaut était parti avec son unité en Italie, où il avait participé en juin 1849 au siège et à la prise de Rome, pour y rétablir le pape qui avait été chassé de la ville par des révolutionnaires italiens qui, le 9 février 1849, avaient instauré par les armes une République romaine. De retour en Algérie, Edme Simon Guillot avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 6 août 1852. Il avait reçu sa croix de chevalier le 3 novembre 1852 à Alger, remise par son chef de bataillon Claude Théodore Decaen devant les autres soldats rangés en ordre de bataille, puis, ayant repris la vie civile, il avait reçu son brevet de chevalier le 10 décembre 1854 à Sainpuits, dans l'Yonne, remis par le baron Claude Etienne Chaillou des Barres, officier de la Légion d'honneur et maire de la commune. Clémentine Thiébaut devenait donc l'épouse d'un ancien soldat reconnu pour sa valeur militaire. Elle lui a donné trois filles, toutes nées à Thury de 1856 à 1859. Son époux est mort à Thury le 30 décembre 1860, à l'âge précoce de 33 ans.⁸⁸ Dès le 24 janvier 1861, le général Phocion Eynard, secrétaire général de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur depuis le 28 décembre 1859, a donc écrit de Paris au préfet de l'Yonne, à Auxerre, pour le prier d'enquêter discrètement sur les habitudes, les moyens d'existence et la moralité de « *Mme Vve Guillot, née Thiébaut, veuve d'un chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, résidant à Thury (Yonne)* ». N'ayant eu aucune réponse, le général Phocion Eynard a réitéré sa demande auprès du préfet de l'Yonne le 7 mars 1861. Après une enquête effectuée par le maire de Thury, à la demande du préfet de l'Yonne, le secrétaire général de la préfecture de l'Yonne a répondu d'Auxerre au grand chancelier de la Légion d'honneur, à Paris, ceci le 11 mars 1861, que la veuve du défunt légionnaire « *est sans aucune ressource et qu'elle a avec elle un enfant en bas âge* ». ⁸⁹ Lorsque ce rapport fut envoyé à Paris, Clémentine Thiébaut avait déjà perdu deux de ses trois filles, l'aînée étant la seule à être encore en vie. Elle ne s'est jamais remariée. Elle s'est malgré tout retrouvée grosse des œuvres furtives d'un galant de passage : le 1^{er} janvier 1868, elle a mis au monde à Thury un fils prénommé Louis Albert, qui portera comme elle le nom de Thiébaut.⁹⁰ Elle n'a reconnu cet enfant que vingt-trois ans plus tard, le 6 septembre 1891 à la mairie de Fleury-la-Vallée.⁹¹ Elle a assisté peu après, le 26 septembre 1891 en la même mairie, au mariage de ce fils naturel avec Louise Maximilienne Biais.⁹² Lors du recensement en 1901 des habitants de Fleury-le-Vallée, elle travaillait comme servante d'un vieil homme de 81 ans qui s'appelait Jean Cornebise, avec qui elle résidait en la rue de l'Eglise.⁹³ Elle s'est ensuite installée à Laroche-Saint-Cydroine avant 1906. Elle est décédée le 12 mai 1910 à Auxerre, à l'asile psychiatrique.⁹⁴

9 YVER Constance Louise : Venue au monde le 27 février 1832 en la rue de la Madeleine, à Auxerre dans l'Yonne, elle était la fille cadette d'Edme Louis Jacques Yver, ancien capitaine d'infanterie de ligne qui avait participé aux guerres de la Révolution et de l'Empire de 1798 à 1809, chevalier de la Légion d'honneur depuis le 14 juin 1804 et touchant une retraite militaire à Auxerre depuis 1811. La mère de la fillette était Suzanne

⁸³ AD Yonne, 2E416, registre n° 13 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53495e0e5f8c3/daogrp/0/56>.

⁸⁴ AD Yonne, 2E367, registre n° 11 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53468c48f24fe/daogrp/0/50>.

⁸⁵ AD Yonne, 2E416, registre n° 13 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53495e0e5f8c3/daogrp/0/102>.

⁸⁶ Archives départementales de l'Yonne, 3E57, liasse 86 (archives notariales de Laurent Eugène Gonneau à Thury).

⁸⁷ AD Yonne, 2E331, registre n° 7 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534734285e39c/daogrp/0/16>.

⁸⁸ AD Yonne, 2E416, registre n° 13 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53495e0e5f8c3/daogrp/0/181>.

⁸⁹ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-3 (Légion d'honneur), dossier de la veuve Guillot, née Thiébaut.

⁹⁰ AD Yonne, 2E416, registre n° 14 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53495e0e6f098/daogrp/0/54>.

⁹¹ AD Yonne, 2E167, registre n° 14 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53481b7f078a8/daogrp/0/110>.

⁹² AD Yonne, 2E167, registre n° 15 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5348cf3695ebe/daogrp/0/101>.

⁹³ AD Yonne, 7M2-82 (Fleury 1901) : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53539da000e13/daogrp/0/10>.

⁹⁴ AD Yonne, 2E24, registre n° 184 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta0bacc0f6482c4837/daogrp/0/341>.

David-Vaudey.⁹⁵ Celle-ci est morte précocement à Auxerre le 13 août 1845, alors que sa fille cadette n'avait que sept ans.⁹⁶ Cette dernière, connue sous son prénom usuel de Constance, s'est mariée à Auxerre à l'âge de vingt et un ans, le 10 octobre 1853, avec Jean-Baptiste Rosalie Isidore Gorry, lequel servait à Rambouillet comme sous-lieutenant au 2^e régiment de carabiniers.⁹⁷ Un contrat de mariage avait été signé la veille entre les deux futurs époux devant maître Charles Louis Limosin, notaire à Auxerre.⁹⁸ Fils de feu Jean Louis Antoine Gorry et de Rosalie Rives, le marié était né le 27 avril 1823 à Capendu, dans l'Aude.⁹⁹ Après les noces, la jeune Constance Yver a suivi son conjoint d'une ville de garnison à l'autre : elle a mis au monde sa fille aînée Rosalie Gabrielle Suzanne Gorry le 25 mars 1855 à Versailles,¹⁰⁰ puis son fils Pierre Gorry le 7 août 1866 à Melun.¹⁰¹ Entre ces deux naissances, son époux a été promu au grade de capitaine. Il a aussi reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, mais on ne trouve aucune trace de cette récompense militaire dans la base Léonore. En 1865, son régiment a été fusionné avec le 1^{er} régiment de carabiniers pour former une unité d'élite dans la Maison militaire de l'empereur Napoléon III : le prestigieux régiment de carabiniers de la garde impériale, placé le 14 août 1867 sous les ordres d'un valeureux colonel nommé Louis Jean Edmond Petit (1820-1894). Constance Yver n'avait que trente-six ans lorsqu'elle a perdu son mari, décédé en garnison le 26 août 1868 à Saint-Germain-en-Laye, où elle était domiciliée avec lui au n° 24 de la rue de la Salle.¹⁰² Elle a aussitôt quitté cette adresse avec ses deux enfants pour retourner à Auxerre, où elle a été hébergée par son frère Maurice Antoine Jacques Yver (1817-1892). Le 30 septembre 1868, en effet, le chef de division du secrétariat général de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur a écrit de Paris au préfet de l'Yonne, à Auxerre, lui donnant pour mission de prier le maire de la ville d'enquêter discrètement sur les habitudes, les moyens d'existence et la moralité de « *Mme Vve Gorry, née Constance Louise Yver, mère d'une orpheline d'un membre de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, résidant à Auxerre (Yonne) chez M. Yver* ». Le 3 octobre 1868, le préfet de l'Yonne a donc écrit au maire d'Auxerre pour lui demander de mener cette enquête. Dès le 5 octobre 1868, le maire d'Auxerre, Ambroise Challe, a écrit au préfet de l'Yonne pour lui rapporter le fruit des investigations qu'il avait faites sur la veuve en question : « *C'est une femme très digne et d'une conduite irréprochable. Sa fortune consiste dans la part qui lui est échue dans la succession de sa mère et qui se compose d'immeubles de valeur d'environ cinquante mille francs. Son père n'a rien laissé et son mari était aussi sans fortune. Elle a deux enfants en bas âge. Cette situation paraît à tous égards digne d'intérêt* ». Le 17 novembre 1868, ayant reçu dudit colonel Louis Jean Edmond Petit une demande d'aide pour cette mère endeuillée, le président de la commission des pétitions du Conseil d'Etat a écrit de Paris au préfet de l'Yonne, à Auxerre, pour le prier à son tour d'enquêter sur la moralité, la situation de famille et la position de fortune de « *Mme Vve Gorry, née Constance Louise Yver* ». En réponse à cette demande, le secrétaire général du préfet de l'Yonne a aussitôt écrit d'Auxerre audit président de la commission des pétitions du Conseil d'Etat à Paris, pour lui transmettre le résultat de l'enquête confidentielle menée par le maire d'Auxerre, tel qu'il a été rapporté dans la lettre du 5 octobre 1868.¹⁰³ Le 20 février 1882, elle a assisté à la mairie d'Auxerre au mariage de sa fille aînée Rosalie Gabrielle Suzanne Gorry avec Charles François Corolleur, employé des ponts et chaussées. Elle résidait alors au n° 2 bis de la rue de Coulanges, à Auxerre.¹⁰⁴ Elle était encore en vie quand ledit Charles François Corolleur est décédé à Auxerre, le 20 août 1902 au n° 5 du boulevard d'Eckmühl.¹⁰⁵ Elle est morte à son tour à Auxerre dix ans plus tard, le 17 novembre 1912 en sa demeure située au n° 12 de la rue Martineau-des-Chesnez.¹⁰⁶ C'est là, à cette même adresse à Auxerre, que décédera son fils Pierre Gorry le 19 avril 1938.¹⁰⁷ Il était resté célibataire et avait exercé l'activité d'artiste peintre. C'est par lui que s'achève cette étude sur les Icaunaises à qui on a refusé la Légion d'honneur, ou qui ont demandé un secours financier à la Grande Chancellerie.

⁹⁵ AD Yonne, 2E24, registre n° 105 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347b54f9881c/daogrp/0/15>.

⁹⁶ AD Yonne, 2E24, registre n° 118 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534660f37c1c8/daogrp/0/391>.

⁹⁷ AD Yonne, 2E24, registre n° 126 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53469a591b6d6/daogrp/0/271>.

⁹⁸ Archives départementales de l'Yonne, 3E47, liasse 266 (archives notariales de Charles Louis Limosin à Auxerre).

⁹⁹ AD Aude, 100NUM/5E68/8, vue n° 8 (cliquez sur la cote soulignée, puis feuilletez le document jusqu'à la vue n° 8).

¹⁰⁰ AD Yvelines, 4E 3957 : <https://archives.yvelines.fr/ark:/36937/s0053d3cbef25881/53d3cbef4d36b>.

¹⁰¹ AD Seine-et-Marne, 6E306/72, vue n° 76 (cliquez sur la cote soulignée, puis feuilletez jusqu'à ladite vue n° 76).

¹⁰² AD Yvelines, 4E 2895 : <https://archives.yvelines.fr/ark:/36937/s0053d6b22811d9d/53d6b22856619>.

¹⁰³ Archives départementales de l'Yonne, boîte 4 M1-3 (Légion d'honneur), dossier de la veuve Gorry, née Yver.

¹⁰⁴ AD Yonne, 2E24, registre n° 155 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta534666c4123e7/daogrp/0/255>.

¹⁰⁵ AD Yonne, 2E24, registre n° 175 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53465c4e80b56/daogrp/0/462>.

¹⁰⁶ AD Yonne, 2E24, registre n° 186 : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vtafc12aff4f3612de5/daogrp/0/417>.

¹⁰⁷ AM Auxerre, 2E365-2 : <https://archives.auxerre.fr/ark:/74901/332188.572898/daogrp/0/20>.

Les archives en ligne par le biais de FranceConnect

– Sylvie Lajon –

Comme vous avez pu le constater, le site électronique des Archives départementales de l'Yonne s'est refait une beauté le 6 mai 2025. Dans un article paru dans le journal *L'Yonne Républicaine* le 24 mai suivant, nous pouvons lire ce passage important concernant un tout nouveau service : « *Certains dossiers uniquement consultables sur place sont maintenant libres d'accès en s'identifiant via son compte **FranceConnect**. Ici, nous voulons identifier la personne qui visionne ces documents, afin d'avoir une trace. De cette façon, nous sommes sûrs de l'utilisation des données, clarifie Damien Vaisse, directeur des Archives de l'Yonne* ».

Pour nous, généalogistes ayant des ancêtres dans l'Yonne et qui habitons loin d'Auxerre, cela nous permet de consulter les registres au-delà de 1922, date butoir de beaucoup de microfilms en ligne. Certaines communes sont déjà numérisées, en effet, jusqu'en 1937. Pour accéder à ce nouveau service à partir du site électronique des Archives départementales de l'Yonne, il suffit de s'identifier avec **FranceConnect** sur la page consacrée à « **Mon espace personnel** » : <https://archives.yonne.fr/espace-perso/index/n:132>.

NDLR : Ce nouveau service en ligne est très appréciable. Nous apprécions également la mise en ligne, sur le site départemental remis aux goûts du jour, de nouveaux types de documents : les cartes des combattants, les enfants recueillis, ainsi que d'autres documents classés dans les « **Trésors d'archives** », comme les cahiers de doléances de 1789 rédigés par les habitants des anciennes paroisses de l'Yonne. Le seul point très négatif, que nous avons signalé dès le 7 mai 2025 à Damien Vaisse, directeur des Archives départementales, c'est le nouveau libellé des permaliens qu'on nous impose sur la nouvelle page de partage où l'on peut copier tous ces liens électroniques permanents. Le directeur a découvert comme nous, le 7 mai 2025, que le prestataire informatique qui gère son site avait modifié sans son autorisation la terminaison des permaliens de l'Yonne, alors que seule la modification de leur préfixe avait été réclamée par monsieur Vaisse. Ce dernier, en dépit de nos protestations, n'a pas voulu affronter son prestataire en lui demandant de remettre en place l'ancienne terminaison des permaliens sur la page de partage de ces liens électroniques, devenus des outils essentiels dans la pratique rigoureuse de la généalogie. Deux de ses prédécesseurs, Pierre-Frédéric Brau et Anne-Marie Bruleaux, s'étaient montrés moins conciliants que lui face aux innovations incongrues d'une petite poignée d'informaticiens. Bref, le nouveau site est satisfaisant, mais pas les nouveaux permaliens qu'on nous impose. Les anciens permaliens sont toutefois toujours actifs, même s'ils ne sont plus visibles sur le site. Nous avons donc décidé de remplacer, dans chaque permalien que nous publions, la nouvelle terminaison par l'ancienne, à savoir « **daogrp/0/** ». Voici, comme exemple, le remplacement d'un mauvais permalien par un bon :

Mauvais lien : https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5616b349bc6f0/img:FRAD089_7M2_089_23_004.

Bon permalien : <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5616b349bc6f0/daogrp/0/4>.

Qui sont mes lointains cousins célèbres ?

– Corinne Knockaert –

Devinette n° 9 : qui suis-je ?

Je suis le fils d'un père devenu alcoolique, ce qui m'a forcé à quitter le lycée pour travailler et faire vivre mes parents, d'abord chez un avoué, puis chez un bijoutier et enfin comme employé de chemin de fer. À l'école, j'étais pourtant un élève appliqué : j'y ai collectionné les premiers prix de grec, de latin, d'histoire et même de musique. Mon visage ne vous dit rien. Il est oublié depuis bien longtemps. Le chat que j'ai croisé, un soir de pleine lune, m'a vite porté chance. Pourtant, ce félin nocturne était tout noir ! J'ai fini par trouver fortune debout sur une table, en insultant les gens de passage, les traitant de cochons, de miteux, de vieilles vaches, de crapules et de pimbêches ! J'ai pu ainsi m'acheter un château en province, où j'ai vécu comme le marquis de Carabas. En 1883, j'ai eu un fils naturel que j'ai reconnu, portant le même prénom usuel que moi. Devenu capitaine, il a été tué au combat en 1917. Je suis...



Réponse n° 9 : je suis le célèbre chansonnier Aristide Bruant.¹⁰⁸

Né le 6 mai 1851 à Courtenay (Loiret), décédé le 11 février 1925 à Paris 18^e, inhumé à Subigny (Yonne)
Chansonnier, on lui doit notamment des chansons, des pièces de théâtre *L'Homme aux grands pieds*, *Cœur de Française* et aussi des romans : *Les Bas-Fonds de Paris*, *La Loupiote*, *Aux Bat d'Aff*, *L'Alsacienne*, *Tête de Boche*, *Les Princesses du trottoir* et un *Dictionnaire d'argot*



Trois visites guidées de Sens avec des yeux d'historien

– Etienne Meunier –

Les adhérents de la Société généalogique de l'Yonne sont invités à participer à trois visites **gratuites** à pied de la ville de Sens, guidées par mes soins et d'une longueur maximale de deux kilomètres. Il n'est prévu de pénétrer dans aucun monument. Si la pluie était au rendez-vous, la visite du jour serait reportée sans autre information au dimanche suivant. Les gens qui se fatiguent facilement peuvent amener un siège pliant.

1 PREMIÈRE PROMENADE : l'eau de l'Antiquité (dimanche 26 avril 2026).

Rendez-vous à 14h30 pile à la pointe amont de l'île d'Yonne.

Thèmes : 1) Ce que signifie le site de Sens pour des Gaulois. Confluence et franchissements. Saint Symphorien ; 2) Ce que signifie le site de Sens pour les Romains ; 3) Ce que signifie le site de Sens pour les Mérovingiens et Carolingiens ; 4) Le forum, la genèse de la porte Dyonne ; palais comtal ; Juiverie ; le Carouge ; la tour et la Grosse Tour ; entre Saint-Rémy et Saint-Didier ; les limites de l'urbanisation avant 1200.

2 DEUXIÈME PROMENADE : commerce et réinvestissement urbain (dimanche 7 juin 2026).

Rendez-vous à 14h30 pile en la rue du Plat d'Etain, devant « Chez Max ».

Thèmes : 1) La banlieue intérieure : cathédrale, enclos canonial, la vieille boucherie, l'hôtel-Dieu ; 2) La halle aux draps, la rue aux fromages, la porte Commune, l'élection du XVI^e siècle, la prévôté, le puits aux gages, le marché au blé, le puits aux ânes, l'écorcherie, le hault le pas, la maison du tanneur Blanchet, la rue Couverte, la lanterne, la pierre au bailli ; 3) La densification urbaine : les cours familiales de la fin du XV^e siècle, les ruelles (Crotereau) ; les rues nominatives (Clémence d'Arbois, Popine), les ordres mendiants en quête de sécurité ; 4) L'espacement urbain : les hôtels particuliers (de Voisines, de Quatremares, de Viezechastel). L'archevêché et sa cour. La draperie, les cuveaux aux poissons ; 5) La grande traversée du XVIII^e siècle, la rue de Chambonas.

3 TROISIÈME PROMENADE : industrie médiévale (dimanche de septembre à fixer).

Rendez-vous à 14h30 pile à l'entrée du Gué Saint-Jean.

Thèmes : 1) Le projet Carolingien. Le Gué Saint-Jean, le Mondereau, la poterne Formeau ; 2) La motte du vicomte, le faubourg Saint-Savinien, les grands chemins de Troyes ; 3) Collège Hodoart-Ravault, Célestins, noms champêtres (Raisin, Loup, Pastoureau) ; 4) Champ feu Guyard, Annonciades Célestes, Cordeliers église Saint-Hilaire, porte Neuve ; 5) Filoir, Corderie, Serbois, petit hôtel-Dieu, Marcheau, tanneries, foulons, Blanchisserie, Gravereau, Bouribout, retour à l'Antiquité ? 6) Les moines gênés. Saint Loup, un archevêque proche parent de saint Rémy de Reims ?

¹⁰⁸ Notice biographique sur Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Aristide_Bruant.

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DE NOS OUVRAGES SUR LULU.COM

Cliquez sur les titres soulignés pour accéder aux ouvrages en ligne sur la plateforme de Lulu.com !

Les prix réservés aux adhérents (A) sont port compris. Les prix publics (P), en revanche, n'incluent pas le port.

TABLES CANTONALES DES MARIAGES DE L'YONNE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR LULU.COM

Tables (avant 1793)	A	P	Tables (avant 1793)	A	P	Tables (après 1792)	A	P
<u>Aillant-sur-Tholon 1</u>	25€	32€	<u>Saint-Fargeau 2</u>	20€	25€	<u>Bléneau 3</u>	30€	38€
<u>Aillant-sur-Tholon 2</u>	27€	34€	<u>Saint-Florentin</u>	30€	38€	<u>Bléneau 4</u>	17€	22€
<u>Ancy-le-Franc 1</u>	20€	25€	<u>St-Julien-du-Sault 1</u>	20€	25€	<u>Brienon/Armançon 1</u>	25€	32€
<u>Ancy-le-Franc 2</u>	17€	22€	<u>St-Julien-du-Sault 2</u>	22€	27€	<u>Brienon/Armançon 2</u>	28€	35€
<u>Auxerre ville 1 hom.</u>	24€	30€	<u>Saint-Sauveur 1</u>	27€	34€	<u>Brienon/Armançon 3</u>	26€	33€
<u>Auxerre ville 2 hom.</u>	24€	30€	<u>Saint-Sauveur 2</u>	30€	37€	<u>Brienon/Armançon 4</u>	21€	26€
<u>Auxerre ville 3 fem.</u>	17€	22€	<u>Seignelay 1</u>	21€	26€	<u>Brienon/Armançon 5</u>	20€	25€
<u>Auxerre rive Est</u>	25€	31€	<u>Seignelay 2</u>	20€	25€	<u>Cerisiers 1</u>	23€	28€
<u>Auxerre rive Ouest 1</u>	24€	30€	<u>Sens intra-muros 1</u>	27€	34€	<u>Cerisiers 2</u>	24€	30€
<u>Auxerre rive Ouest 2</u>	13€	17€	<u>Sens intra-muros 2</u>	27€	34€	<u>Cerisiers 3</u>	25€	31€
<u>Avallon 1</u>	25€	31€	<u>Sens banlieue Est</u>	29€	36€	<u>Migennes 1</u>	24€	29€
<u>Avallon 2</u>	22€	27€	<u>Sens banlieue Ouest</u>	28€	35€	<u>Migennes 2</u>	24€	29€
<u>Bléneau 1</u>	17€	22€	<u>Sergines 1</u>	24€	29€	<u>Migennes 3</u>	22€	27€
<u>Bléneau 2</u>	17€	22€	<u>Sergines 2</u>	23€	28€	<u>Migennes 4</u>	15€	20€
<u>Brienon/Armançon 1</u>	17€	22€	<u>Tonnerre 1</u>	26€	33€	<u>Quarré-les-Tombes 1</u>	20€	25€
<u>Brienon/Armançon 2</u>	19€	24€	<u>Tonnerre 2</u>	27€	34€	<u>Quarré-les-Tombes 2</u>	20€	25€
<u>Cerisiers</u>	23€	28€	<u>Toucy 1 hommes</u>	27€	34€	<u>Saint-Fargeau 1</u>	30€	37€
<u>Chablis 1</u>	21€	26€	<u>Toucy 2 hommes</u>	20€	25€	<u>Saint-Fargeau 2</u>	31€	40€
<u>Chablis 2</u>	21€	26€	<u>Toucy 3 femmes</u>	18€	23€	<u>Sens ville 1 hommes</u>	31€	39€
<u>Charny 1</u>	22€	27€	<u>Vermenton 1</u>	25€	31€	<u>Sens ville 2 hommes</u>	31€	39€
<u>Charny 2</u>	22€	27€	<u>Vermenton 2</u>	24€	29€	<u>Sens ville 3 femmes</u>	15€	20€
<u>Chéroy 1</u>	24€	30€	<u>Vézelay 1</u>	24€	29€	<u>Sens banlieue Est 1</u>	26€	33€
<u>Chéroy 2</u>	23€	28€	<u>Vézelay 2</u>	26€	33€	<u>Sens banlieue Est 2</u>	27€	34€
<u>Coulanges-Vineuse 1</u>	22€	27€	<u>Villeneuve-l'Arch. 1</u>	23€	28€	<u>Sens banlieue Est 3</u>	28€	35€
<u>Coulanges-Vineuse 2</u>	23€	28€	<u>Villeneuve-l'Arch. 2</u>	21€	26€	<u>Sens banl. Ouest 1</u>	27€	34€
<u>Coulanges-sur-Yonne</u>	25€	32€	<u>Villeneuve/Yonne 1</u>	26€	33€	<u>Sens banl. Ouest 2</u>	31€	39€
<u>Courson-Carières 1</u>	20€	25€	<u>Villeneuve/Yonne 2</u>	24€	30€	<u>Sens banl. Ouest 3</u>	23€	28€
<u>Courson-Carières 2</u>	18€	23€	Tables (après 1792)	A	P	<u>Sens banl. Ouest 4</u>	15€	20€
<u>Cruzy-le-Châtel 1</u>	21€	26€	<u>Auxerre (ville) 1</u>	30€	38€	<u>Sergines 1</u>	24€	30€
<u>Cruzy-le-Châtel 2</u>	22€	27€	<u>Auxerre (ville) 2</u>	29€	36€	<u>Sergines 2</u>	23€	28€
<u>Flogny-la-Chapelle 1</u>	21€	26€	<u>Auxerre (ville) 3</u>	31€	39€	<u>Toucy 1 hommes</u>	31€	39€
<u>Flogny-la-Chapelle 2</u>	22€	27€	<u>Auxerrois Ouest 1</u>	26€	33€	<u>Toucy 2 hommes</u>	31€	39€
<u>Guillon 1</u>	17€	22€	<u>Auxerrois Ouest 2</u>	22€	27€	<u>Toucy 3 hommes</u>	31€	40€
<u>Guillon 2</u>	19€	24€	<u>Auxerrois Ouest 3</u>	23€	28€	<u>Toucy 4 femmes</u>	20€	25€
<u>Joigny 1</u>	24€	29€	<u>Auxerrois Ouest 4</u>	15€	20€	<u>Vermenton 1</u>	31€	39€
<u>Joigny 2</u>	24€	29€	<u>Auxerrois rive Est 1</u>	26€	33€	<u>Vermenton 2</u>	31€	39€
<u>Ligny-le-Châtel</u>	25€	32€	<u>Auxerrois rive Est 2</u>	25€	31€	<u>Vermenton 3</u>	31€	39€
<u>L'Isle-sur-Serein</u>	19€	24€	<u>Auxerrois rive Est 3</u>	15€	19€	<u>Vermenton 4</u>	20€	25€
<u>Migennes</u>	21€	26€	<u>Avallon 1</u>	25€	32€	<u>Vézelay 1</u>	30€	37€
<u>Noyers-sur-Serein</u>	29€	36€	<u>Avallon 2</u>	29€	36€	<u>Vézelay 2</u>	25€	31€
<u>Pont-sur-Yonne 1</u>	27€	34€	<u>Avallon 3</u>	30€	38€	<u>Villeneuve-l'Arch. 1</u>	29€	36€
<u>Pont-sur-Yonne 2</u>	29€	36€	<u>Avallon 4</u>	27€	34€	<u>Villeneuve-l'Arch. 2</u>	29€	36€
<u>Quarré-les-Tombes</u>	25€	32€	<u>Bléneau 1</u>	31€	40€	<u>Villeneuve-l'Arch. 3</u>	29€	36€
<u>Saint-Fargeau 1</u>	20€	25€	<u>Bléneau 2</u>	27€	34€	<u>Villeneuve-l'Arch. 4</u>	15€	20€

CAHIERS GÉNÉALOGIQUES DE L'YONNE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR EN LIGNE LULU.COM

Cahiers	Adhérent	Public	Cahiers	Adhérent	Public	Cahiers	Adhérent	Public
<u>Tome 9</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 27</u>	24 euros	29 euros	<u>Tome 35</u>	22 euros	27 euros
<u>Tome 18</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 28</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 36</u>	24 euros	30 euros
<u>Tome 21</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 29</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 37</u>	22 euros	27 euros
<u>Tome 22</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 30</u>	23 euros	28 euros	<u>Tome 38</u>	20 euros	25 euros
<u>Tome 23</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 31</u>	23 euros	28 euros	<u>Tome 39</u>	18 euros	23 euros
<u>Tome 24</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 32</u>	25 euros	31 euros	<u>Tome 40</u>	12 euros	16 euros
<u>Tome 25</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 33</u>	16 euros	21 euros			
<u>Tome 26</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 34</u>	21 euros	26 euros			

AUTRES OUVRAGES DE NOTRE ASSOCIATION DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR LULU.COM

Habitants de localités	Adhérent	Tarif public	Contrats de mariage	Adhérent	Tarif public
<u>Habitants d'Accolay 1</u>	24 euros	29 euros	<u>Chevannes 1691-1933</u>	14 euros	18 euros
<u>Habitants d'Accolay 2</u>	25 euros	31 euros	<u>Seignelay 1591-1877 1</u>	20 euros	25 euros
<u>Habitants de Lindry 1</u>	26 euros	33 euros	<u>Seignelay 1591-1877 2</u>	20 euros	25 euros
<u>Habitants de Lindry 2</u>	21 euros	26 euros	Dictionnaire Dugenne	Adhérent	Tarif public
<u>Habitants de Lindry 3</u>	27 euros	34 euros	<u>Tome 1 (lettres A à C)</u>	25 euros	32 euros
Auxerrois avant 1600	Adhérent	Tarif public	<u>Tome 2 (lettres D à K)</u>	25 euros	31 euros
<u>Grand format, tome 1</u>	25 euros	31 euros	<u>Tome 3 (lettres L à O)</u>	24 euros	30 euros
<u>Grand format, tome 2</u>	25 euros	31 euros	<u>Tome 4 (lettres P à R)</u>	25 euros	31 euros
<u>Grand format, tome 3</u>	25 euros	31 euros	<u>Tome 5 (lettres S à Z)</u>	29 euros	36 euros
<u>Grand format, tome 4</u>	25 euros	31 euros	Autres publications	Adhérent	Tarif public
<u>Grand format, tome 5</u>	25 euros	31 euros	<u>Famille Coutancier</u>	16 euros	21 euros
<u>Grand format, tome 6</u>	25 euros	31 euros	<u>Famille Delangre</u>	19 euros	24 euros
<u>Grand format, tome 7</u>	25 euros	31 euros	<u>Famille Jacquesson</u>	13 euros	17 euros
<u>Grand format, tome 8</u>	25 euros	31 euros	<u>Famille Martineau</u>	20 euros	25 euros
<u>Petit format, tome 1</u>	21 euros	26 euros	<u>Mme Brisson en Russie</u>	07 euros	07 euros
<u>Petit format, tome 2</u>	21 euros	26 euros	<u>Aïeux de M. Michelin</u>	17 euros	18 euros
<u>Petit format, tome 3</u>	21 euros	26 euros	<u>Ascendance de Colette</u>	12 euros	15 euros
<u>Petit format, tome 4</u>	21 euros	26 euros	<u>Icaunais en Amérique</u>	12 euros	15 euros
<u>Petit format, tome 5</u>	21 euros	26 euros	<u>Révolution et Consulat</u>	13 euros	17 euros
<u>Petit format, tome 6</u>	21 euros	26 euros	<u>Soldats de l'Empire</u>	26 euros	33 euros
<u>Petit format, tome 7</u>	21 euros	26 euros	<u>Prisonniers espagnols</u>	12 euros	16 euros
<u>Petit format, tome 8</u>	21 euros	26 euros	<u>Soldats de Montigny</u>	10 euros	12 euros
Autres avant 1600	Adhérent	Tarif public	<u>Grande Guerre à Lindry</u>	10 euros	11 euros
<u>Grand format, tome 1</u>	27 euros	34 euros	<u>Poilus morts de Lindry</u>	15 euros	20 euros
<u>Grand format, tome 2</u>	27 euros	34 euros	<u>Vézelay en 1940</u>	15 euros	19 euros
<u>Petit format, tome 1</u>	23 euros	28 euros	<u>Chapelles d'Auxerre</u>	10 euros	10 euros
<u>Petit format, tome 2</u>	23 euros	28 euros	<u>Le Roi et la Sirène</u>	20 euros	25 euros

« NOS ANCÊTRES ET NOUS » ANNUELS DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR EN LIGNE LULU.COM

NAEN	Adh	Pub	NAEN	Adh	Pub	NAEN	Adh	Pub	NAEN	Adh	Pub	NAEN	Adh	Pub
<u>2019</u>	29€	36€	<u>2020</u>	29€	36€	<u>2021</u>	29€	36€	<u>2022</u>	29€	36€	<u>2023</u>	29€	36€

Consignes pour commander les ouvrages en ligne de notre association : Les tarifs réduits (port compris) sont réservés à nos adhérents, qui doivent envoyer leur commande *par lettre et par chèque* au secrétariat de la SGY (27/4 place Corot, 89000 Auxerre), en précisant : adresse de livraison et numéro de téléphone.

ATTENTION ! Les non-adhérents doivent passer commande à prix publics (plus le port) directement sur le site de *Lulu.com*. Les prix publics peuvent varier avec l'inflation des coûts de fabrication puis d'expédition.

FORMULES 2026 D'ADHÉSION À LA S.G.Y.

(bulletin à retourner à : S.G.Y., 27/4 place Corot, F-89000 AUXERRE, avec le règlement à l'ordre de la S.G.Y.)

Courriel : sgy.secretariat@wanadoo.fr Téléphone : 03.86.46.90.60

REMARQUE : Depuis 2023, dans le cadre d'une adhésion à la *Société généalogique de l'Yonne*, il est possible de s'abonner à la version **numérique** de la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*, en plus de la version numérique de notre bulletin icaunais *Généa-89*, selon la formule choisie ci-dessous.

Formules d'adhésion n° 1 : QUATRE FORMULES ICAUNAISES (avec ou sans NAEN numérique)

Formule A	Formule B	Formule C	Formule D
Tarif : 10 €	Tarif : 39 €	Tarif : 46 €	Tarif : 48 €
Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY
Aucun accès à la base !	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique
		Bulletin Généa-89 (version papier)	Bulletin Généa-89 (version papier)
	Généa-89 & revue NAEN (versions numériques)		Généa-89 & revue NAEN (versions numériques)

Formules d'adhésion n° 2 : QUATRE FORMULES BOURGUIGNONNES (avec revue NAEN papier)

Formule E	Formule F	Formule G	Formule H
Tarif : 52 €	Tarif : 54 €	Tarif : 61 €	Tarif : 63 €
Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY
Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique
Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)
		Bulletin Généa-89 (version papier)	Bulletin Généa-89 (version papier)
	NAEN & Généa-89 (versions numériques)		NAEN & Généa-89 (versions numériques)

Attention ! Pour un simple abonnement à « NAEN », sans adhésion à la SGY, adressez-vous au *Cercle généalogique de Saône-et-Loire*, propriétaire du titre ! Adresse : 78 rue des Epinoches, F-71000 Mâcon (internet : www.cgsl.fr).

* Pour avoir accès à notre base numérique associative, inscrivez-vous en ligne sur le site de la *Société généalogique de l'Yonne* ! Un automate vous permettra de recevoir votre *identifiant* et votre *mot de passe*, qui resteront tous deux valables d'une année à l'autre (prenez donc soin de bien noter ces deux codes d'accès à notre base numérique !).

SUPPLÉMENTS GRATUITS ENVOYÉS À LA DEMANDE (cochez les cases qui vous intéressent)

Version numérique du bulletin de l' <i>Académie internationale de généalogie</i> (périodicité très irrégulière)	
Version numérique du bulletin de la <i>Confédération internationale de généalogie et héraldique</i> (très irrégulier)	

☐ Première adhésion

☐ Renouvellement d'adhésion

☐ Don de : euros.

Formule choisie : A B C D E F G H (entourer)
Formule J : supplément d'un euro pour un couple ☐ (cocher)

Nom : Prénom : n° SGY :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Email :@..... Sexe : **M** **F** (entourer)

Signature :

Calendrier généalogique de la SGY en 2026

Samedi 11 avril 2026 : conseil d'administration de la SGY au passage Soufflot à Auxerre, à 10h00.

Samedi 11 avril 2026 : assemblée générale de la SGY au passage Soufflot à Auxerre, de 14h30 à 16h00, puis conférence d'environ une heure de Marc Pautet portant sur « *Deux scientifiques de Domecy-sur-Cure, Charles Flandin et Pablo Cottenot* » (avec présentation de son ouvrage).

Samedi 18 avril 2026 : conférence de Pierre Le Clercq à la Société des Sciences de l'Yonne, Auxerre, intitulée : « *Le château de Sparre à Auxerre et les ancêtres suédois du comte qui le fit bâtir* ».

Samedi 30 mai 2026 : réunion Aube-Yonne à Tonnerre, Tanlay puis Saint-Martin-sur-Armançon.

Samedi 6 juin 2026 : conseil d'administration de l'UGB à Dijon, à partir de 14h30.

Jeudi 2 au samedi 4 juillet 2026 : salon de généalogie à la mairie du 15^e arrondissement de Paris.

Samedi 5 septembre 2026 : forum des associations à Auxerre, avec stand de la SGY.

Samedi 12 septembre 2026 : conseil d'administration de l'UGB à Dijon, à partir de 14h30.

Catalogue général de l'année 2026

Le catalogue des publications de la S.G.Y. vous est proposé sur simple demande ; il vous suffit d'adresser un courriel à sgy.secretariat@wanadoo.fr. Vous pouvez également faire la demande d'un exemplaire papier à notre adresse : S.G.Y., 27/4 place Corot, 89000-Auxerre (prix : 6 euros).

Une question ?

sgy.secretariat@wanadoo.fr

Présentation succincte de la Société généalogique de l'Yonne

Fondée le vendredi 17 juillet 1981, la **SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DE L'YONNE** est à la fois une **société savante** et un **cercle d'entraide**, entièrement consacrée à l'histoire des familles :

En tant que **SOCIÉTÉ SAVANTE**, membre de l'**ABSS** (*Association bourguignonne des sociétés savantes*), la **S.G.Y.** édite des monographies familiales et autres études portant sur la généalogie dans l'Yonne, ceci dans différents types de publication (*cliquez sur les titres soulignés*) :

- 1 Son bulletin de liaison trimestriel Généa-89.
- 2 Sa revue trimestrielle Nos Ancêtres et Nous.
- 3 Sa série de Cahiers généalogiques de l'Yonne.
- 4 Son Dictionnaire biographique de l'Yonne (7 tomes).
- 5 Ses fiches de l'Encyclopédie généalogique de l'Yonne.
- 6 Ses livrets publiés chez l'imprimeur en ligne Lulu.com.

En tant que **CERCLE D'ENTRAIDE**, membre de l'**UGB** (*Union généalogique de Bourgogne*), elle met à la disposition de ses adhérents son immense base de données départementale, aussi bien en ligne sur son site central que dans des livrets imprimés (*cliquez sur les mots soulignés*) :

- 1 Base consultable sur le site central de la SGY.
- 2 Documents divers sur le site périphérique de la SGY.
- 3 Tables des naissances, **mariages** et décès par localité.
- 4 Tables des naissances, **mariages** et décès par canton.
- 5 Tables des contrats de mariage et autres sources.
- 6 Répertoires des familles étudiées par les adhérents.

La **SGY** est sur **deux** sites : son site central (avec sa boutique), et son site périphérique.

La **SGY** est aussi sur **Facebook** : <https://www.facebook.com/sgyonne>

Vidéo de présentation de la **SGY** : <https://youtu.be/GjjeiuYwHfQ>

Adhésion en ligne à notre association : [cliquez ici pour accéder au moteur de paiement](#).

Adhésion par lettre à notre association : [cliquez ici pour accéder au formulaire à envoyer](#).